

La Petite Gironde

5 centimes

5 centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

SAMEDI 22 AVRIL 1916

46^e ANNEE - N° 16,000

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES de première page (sept col. en 5).....	1 ^{er} 75	FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7).....	7 ^o 50
RECLAMES 4 ^e (cinq col. en 7).....	3 50	CHRONIQUE LOCALE..... (cinq col. en 7).....	11 50

ADRESSER POUR LES ANNONCES...
 A BORDEAUX : Bureau du journal, 8, rue de Cheverus.
 A PARIS : SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ, 10, rue de la Victoire.
 Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

PRIX DES ABONNEMENTS

Gironde et les départements limitrophes	3 mois	6 mois	Un an
ci-après : — Charente-Inférieure, Bor-	6 ^o	11 ^o	22 ^o
deaux, Landes, Lot-et-Garonne.....	6 50	12 50	24 50
Autres départements et Colonies.....	9 50	18 50	36 50
Étranger (Union Postale).....	2 25		

Abonnements d'un mois pour la France... 2 25
 Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
 TÉLÉPHONE : De 8 h. à 20 heures, n° 82.
 De 20 h. à 5 heures, n° 89.
PARIS, 8, boulevard des Capucines
 TÉLÉPHONE : 803.37. — 16 later.

AU HAVRE



A l'occasion du 41e anniversaire du roi des Belges, M. Schollaert a décoré des mutilés de guerre. Photo d'EXCELSIOR

décida de tuer tous les pigeons allemands, afin d'empêcher qu'ils ne portaient des messages à l'ennemi, un comité s'était constitué à Raguse pour sauver ces oiseaux innocents. On devait les garder dans un pigeonnier fermé, privés de la liberté, mais assurés de la vie. La guerre est longue. Les frais de l'entretien du pigeonnier sont grands. Le comité était à court de deniers. On a tué, l'autre nuit, tous les pigeons de Raguse.

LE « TRAIN CARMEN »

Dans le flot des dépêches de l'étranger qui coule ininterrompu et sans grand intérêt, il faut bien l'avouer, quelques lignes adressées au Temps retiennent notre attention.

Une dépêche de Berlin annonce qu'un train spécial pour le transport des marchandises circulera entre l'Allemagne et la Roumanie. Il sera appelé « Carmen » en souvenir de la reine Carmen Sylva.

Comme le petit oignon du père Poirier, ce n'est rien et ça vous tire les larmes des yeux. Ces Boches ont le secret des attentions exquises et des hommages délicats. Ils veulent embâmer la mémoire de la vieille reine qui dans ces derniers mois a renié ses sympathies françaises pour servir la cause de la barbarie, et ils ne trouvent rien de plus touchant que de donner son nom à un train de marchandises. Saluez, gens de l'Alliance, voilà le « train Carmen » qui passe !

La vieille amie de Pierre Loti, longtemps nourrie du suc des lettres françaises, apprendra là-haut avec stupeur que ses nouveaux amis ont souillé de ridicule son pseudonyme littéraire en voulant le glorifier. C'est l'expiation; elle ne s'est pas fait attendre.

Il ne faut jamais jouer avec les malotrus et les goujats. Le pavé de l'ours s'abat lourdement sur la tombe à peine fermée de la reine qui a donné un démenti à toute sa vie littéraire en se rangeant du côté de la France contre le Droit, contre la Beauté.

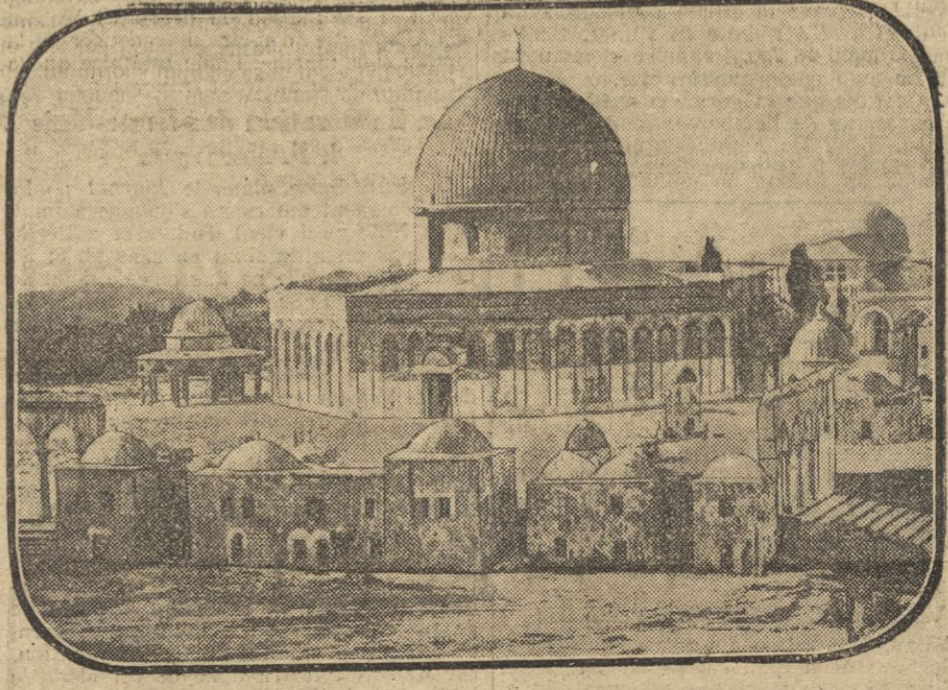
Nous n'aurons pas la cruauté de nous égarer de la gaffe allemande, si tentante que soit l'occasion. Respectons mieux que les Boches la tombe de notre ancienne amie, bien que la mort ne soit pas une excuse, selon le mot si profond de Jules Vallès. Mais on ne nous interdira pas de sourire. Et nous voudrions que tous les dictionnaires et toutes les anthologies des alliés, ajoutât la biographie de Carmen Sylva, après l'histoire de ce simple post-scriptum :

« L'Allemagne a donné le nom de « Carmen » à des wagons circulant entre Berlin et Bucarest pour honorer la reine de Roumanie. »

Oui, nous sommes vengés, et par nos ennemis mêmes. Ils affirment sans le vouloir leur ignorance du grotesque, leur inaptitude à l'hommage. Le « train Carmen » restera. Nous oserons proposer une variante. En souvenir du général Boulanger, que ses intimes appelaient familièrement « la locomotive des déçavés », pourquoi ne pas décorer le train Carmen Sylva du nom de « locomotive des neutres ?... »

P. B.

A TRÉBIZONDE



LA PRINCIPALE MOSQUEE DE LA VILLE Photo J. BLANC

Lettres Parisiennes

Paris, 19 avril.

Il convient de souligner les passages du discours prononcé au Creusot par M. Albert Thomas, et dans lesquels ce ministre des munitions indique avec force la conduite que les Français auront à tenir après la guerre. Il s'agira de procéder à un travail d'entente (qui exclura l'antagonisme des classes) et d'entretenir l'esprit de guerre qui nous permettra de faire face à nos nouveaux devoirs.

Est-il besoin de faire observer que l'« esprit de guerre », c'est-à-dire une constante préoccupation de défense nationale, exclut les blêmes et fades niaiseries de l'internationalisme ?

M. Albert Thomas est socialiste, mais non un socialiste têt et borné. Il a mis à profit les terribles leçons de l'expérience. Il a vu les socialistes allemands qui, en cas de guerre avec la France, devaient, selon l'estime des nigauds, se lever comme un seul homme pour imposer le maintien de la paix, se lever en effet comme un seul homme, mais contre nous.

Au temps où nous sommes, l'internationalisme pratiqué par les Français est plus, beaucoup plus, qu'une bêtise. On aime à penser que nos pacifistes de l'avant-guerre n'oseront plus bêler leurs conseils de désarmement sans réciprocité.

Tout ce qu'il est possible de dire contre la guerre a été dit et avec éloquence. Cela a-t-il empêché une nouvelle invasion de notre pays après la mise à sac de la Belgique ?

M. Albert Thomas a eu raison de con-

seiller le maintien de l'esprit de guerre après le rétablissement de la paix. Si cet esprit n'eût été combattu en France par des politiciens en quête de basse popularité, la guerre eût été moins étendue et de plus courte durée. Pour ne point courir le risque de retomber dans la fatale erreur, il suffira aux Français d'avoir de la mémoire.

Une majorité de 56 députés autorise le gouvernement à avancer l'heure légale. Il n'y a pas lieu de se fâcher, mais il est permis de considérer que cette mesure procède de l'esprit de tracasserie.

Déjà, on nous avait imposé le remaniement des cadrons; les départs à quatorze heures et les dîners à dix-neuf. C'était au moins inutile et en tout cas tellement gênant que bien des gens, ne pouvant se plier à cette exigence, continuent à conserver aux heures leur ancienne désignation. Ils ne s'en portent pas plus mal.

En ce qui concerne la question de l'économie, il eût été simple et pratique de s'en tenir, avec quelque développement, à ce que l'on fait depuis plusieurs mois pour réduire les dépenses de luminaires. Afin de parer en quelque mesure à la crise du charbon, on a diminué l'éclairage public en intensité et en durée, et cela est fort sage. On aurait pu, par surcroît, modifier administrativement les heures de service dans les administrations publiques, ce qui aurait eu pour conséquence probable un changement semblable dans les administrations privées; cela devait suffire.

Il faut éviter d'importuner les citoyens sans nécessité absolue et de leur dire, au nom de la loi, qu'à partir de telle date, quand il sera cinq heures du matin, il ne sera plus cinq heures, mais six.

Et enfin, si la Chambre prétend imposer au pays entier une réduction des frais d'éclairage, elle gagnerait en autorité en donnant elle-même l'exemple.

Il est toujours fâcheux de faire des lois inutiles qui troublent les gens dans leurs habitudes; elles affaiblissent la force des lois utiles et ne sont point observées.

M. Charles Richet, qui approuve la réforme de l'heure légale, invoque le témoignage de Franklin. Le bonhomme Franklin, qui codifia, pour ainsi parler, l'économie, a droit à la considération la plus distinguée, mais je n'abdique pas devant sa grande ombre mon droit de critique, et je crois qu'on ne saurait admirer sans réserve le moyen qu'il préconisait pour obliger les gens à suivre ses préceptes. Il voulait qu'une taxe fut établie sur chaque fenêtre dont les volets resteraient clos après le lever du soleil, et il voulait aussi qu'au moment où cet astre commence l'éclairage gratuit, toutes les cloches des écoles fussent mises en branle et qu'au besoin même on tirât des coups de canon dans les rues pour avertir les gens et leur imposer l'uniformité des habitudes!

Cette conception de la liberté me paraît folate et en même temps un peu trop transatlantique.

Albert ROBERT.

La Défense économique et l'État

Il y a des gens qui pensent que la meilleure défense contre le commerce de l'Allemagne serait de continuer après la guerre ce qu'on fait à présent, à savoir une sorte de blocus, sans rien lui vendre et sans rien lui acheter.

Opinion commode, qui dispense de réfléchir. En réalité, pure folie : une pareille extrémité ne durerait pas six mois et se retournerait contre ses inventeurs. M. Asquith l'a dit : on ne supprime pas une nation de 66 millions d'habitants et on ne l'empêche pas de faire des affaires. Aucune des puissances alliées ne consentirait à se priver d'un tel client et d'un tel fournisseur. Une coalition de cette espèce ne serait pas plutôt formée, que la digue se romprait en vingt endroits. Les prohibitions légales seraient violées ou tournées. Le commerce se verrait forcé de recourir à la fraude, ce qui est la pire des solutions.

D'autres personnes ont proposé de battre l'Allemagne avec ses propres armes. De même qu'en temps de guerre, on a imité son artillerie lourde et ses gaz suffocants, on opposerait aux « cartels » allemands des « cartels » anglo-français, c'est-à-dire des Associations de producteurs qui s'arrangeraient pour faire payer par le consommateur national la prime à l'exportation ou qui la feraient retomber à la charge de l'État. Je ne suis pas sûr que, sans en faire l'aveu officiel, les métallurgistes français ne nourrissent pas une arrière-pensée de ce genre.

Or, le remède serait, à notre avis, pire que le mal. Non seulement notre démocratie ne supporterait pas, comme le troupeau servile des Allemands, de faire à ses dépens la fortune de la grande industrie; mais, comment peut-on songer à copier les procédés germaniques lorsque les alliés représentent précisément le principe opposé ? Ils se battent pour la liberté des individus et pour celle des peuples. Il n'entre pas plus dans leurs desseins d'opprimer les uns sous une nouvelle tyrannie que de gêner les autres dans la libre discussion de leurs intérêts. Si l'on voulait pousser l'imitation jusqu'au bout, il faudrait que l'État devint, comme en Allemagne, l'entrepreneur, le transporteur, le régulateur universel. Ce ne serait vraiment pas la peine de détruire l'hégémonie allemande pour soumettre notre pays et l'Europe à un régime aussi déprimant.

Nous ne croyons pas davantage qu'il soit possible, ainsi que le projettent, dit-on, les empires du centre, de former, entre les États de l'Entente, une union douanière complète. Déjà, malgré la frêle germanique, la Hongrie résiste à cette espèce d'absorption économique. Comment en serait-il autrement chez nous, en Angleterre, en Italie, en Russie ? Les besoins de ces peuples sont trop différents, leur situation géographique trop dispersée pour qu'on puisse, sans les étouffer, leur imposer la même cuirasse douanière; et la France est trop attachée elle-même à ses propres libertés pour penser un instant à compléter sur celles du voisin.

Le problème, suivant nous, est tout autre. Il ne s'agit pas de s'endormir derrière une muraille de la Chine, mais au contraire d'agir et de lutter. Dans ce combat, l'initiative privée aura le rôle principal : il est probable qu'une coopération effective s'établira entre les banques des pays alliés et les divers groupes industriels. Mais l'État aura aussi quelque chose à faire, car il faut que la puissance publique intervienne en face d'un adversaire

qui fait marcher de front la politique et les affaires.

Nous croyons qu'elle peut agir sans sortir de sa mission et sans tomber dans le système de la protection à outrance. Il n'y a, en effet, aucun rapport entre une protection intérieure qui correspond, dans chaque pays, au degré de développement industriel, et les mesures qu'un État croit devoir prendre pour ouvrir ou fermer sa frontière dans des cas strictement limités. On pourrait même soutenir que c'est juste l'opposé d'une protection systématique, puisqu'il s'agit seulement de rétablir les conditions loyales de la concurrence et que la barrière s'abaisse aussitôt que ces conditions sont remplies. En un mot, l'échelle mobile, comme on disait autrefois, ne se confond ni avec la prohibition absolue, ni avec le droit fixe. La douane joue alors le rôle du volant qui règle la marche d'une machine; et si l'État s'en sert, c'est parce qu'il est plus commode pour lui d'exercer son contrôle à la frontière que d'entrer dans le détail des opérations.

C'est ce que nous espérons montrer par des exemples frappants.

René MILLET,
ambassadeur de France.

Les Pigeons de Raguse

Moins nombreux et moins familiers que les pigeons de Venise, les pigeons autrichiens de Raguse avaient, dans le monde des touristes, leur petite célébrité. Ils étaient l'une des parures de la ville. Au commencement de la guerre, quand on

A LA CHAMBRE DES LORDS



Le groupe des parlementaires français qui ont pris part à la Conférence franco-britannique. Parmi eux, se trouve notre collaborateur Charles CHAUMET, député de la Gironde. Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

EPISODE de la Guerre de Mines

Paris, 21 avril. — Le Communiqué Italien d'hier annonçait la conquête de la dernière cime du col di Lana, que les Autrichiens tenaient encore.

Cette opération brillante est due avant tout au génie militaire. Depuis quelque temps, les sapeurs préparaient en silence une gigantesque galerie creusée dans la profondeur de la montagne, dans la direction du côté occidental du col di Lana, vers le mont Sief.

Une énorme mine de plusieurs tonnes d'explosifs y fut déposée et allumée dans la nuit du 17 au 18 avril. L'effet fut effroyable: Toute la partie occidentale du col di Lana fut réduite en ruines, tandis que le bruit de l'explosion se répercutait sur les montagnes avoisinantes.

On estime que la garnison autrichienne de chasseurs de l'empereur était d'un bataillon. Tous les hommes qui n'ont pas péri ont été faits prisonniers.

Dans les Balkans

LES LIBERAUX GRECS ET LES OPERATIONS ELECTORALES

Le comité directeur du parti libéral a définitivement donné son approbation aux candidatures libérales aux élections partielles à la Chambre, et notamment à celle de M. Venizelos dans la circonscription de Mitylène. Cette manifestation aura pour unique objet de démontrer de quelle majorité considérable dispose le parti libéral dans le pays, mais il a été décidé que les candidats, s'ils sont élus, ne siégeront pas au Parlement.

VENIZELOS GAGNE DU TERRAIN

Milan, 21 avril. — Le correspondant du «Corriere della Sera» à Athènes signale les progrès que la propagande venizeliste fait parmi la population grecque pour l'intervention contre les empires du Centre.

UN JUGEMENT GREC SUR LE CABINET SKOULOUDIS

Athènes, 20 avril. — Tous les organes libéraux s'élèvent énergiquement contre l'attitude passive adoptée par le cabinet envers les agissements de Germano-Bulgares sur les territoires grecs, notamment contre la façon dont ont été acceptées les explications allemandes relativement au bombardement des quartiers grecs de Salonique.

La «Nea Hellas», dont l'article traduit fidèlement l'impression générale des milieux non inféodés par crainte ou par intérêt à M. Gounaris, écrit notamment: «Dans quel but une protestation a-t-elle donc été remise aux empires du Centre? De qui a-t-il voulu se moquer, cet inqualifiable gouvernement? Evidemment de personne autre que le peuple hellène, lequel, sachant qu'il est lancé des bombes assassines, exigeait et exige non point une simple protestation contre les barbares allemands, mais leur punition exemplaire que la baïonnette grecque seule sait imposer à toute espèce de gens à groin de porcs (sic). O honte! Quel est donc ton nom si ce n'est pas: «gouvernement de la Grèce?»

UN MINISTRE DIPLOMATIQUE ALLEMAND «ENCAISSE» UNE VERTE REPOUSE

Bucarest, 21 avril. — Il n'est bruit que d'un incident très vif qui s'est passé au Jockey-Club entre M. Filipesco, vice-président du Club, et M. von den Busche, ministre d'Allemagne à Bucarest. M. Filipesco racontait à quelques amis, avec une légitime indignation, le traitement que dut subir son fils, qui fut arrêté, on le sait, à la frontière allemande et obligé de retourner à Berlin. Au beau milieu de la conversation, survint M. von den Busche, flamant et rayonnant, qui s'avancait droit vers le groupe, la main tendue. Mais une main se déroba: celle de M. Filipesco. Le diplomate allemand marqua quelque surprise; sur quoi, le chef du parti interventionniste roumain, qui n'a pas l'habitude de cacher sa pensée et qui sait la soutenir sur tous les terrains, dit au diplomate: «La main, jamais! Mais si vous voulez, le pied ou le visage! Le représentant du kaiser se le tint pour dit et sortit du Club, où on ne l'a pas revu depuis.

LES BULGARES AIDENT A BOMBARDER LES GRECS

Salonique, 21 avril. — Au sujet des incursions d'aéroplanes allemands sur Salonique, d'après la déclaration d'un déserteur bulgare, les aéroplanes allemands sont montés par des observateurs bulgares qui indiquent aux aviateurs les endroits habités par les Grecs, les casernes et les installations militaires grecques.

UNE ALTERCATION ENTRE M. FILIPESCO ET LE MINISTRE D'ALLEMAGNE

Bucarest, 21 avril. — Les journaux roumains commentent avec détail une vive altercation qui s'est produite au Jockey-Club entre le ministre d'Allemagne et M. Filipesco. Le ministre d'Allemagne s'est retiré sans donner suite à l'incident.

La Réapparition du «M'Bret»

Corfou, 21 avril. — A El-Bassan a été lue une proclamation du prince de Wied, par laquelle il fait appel à la soumission et au dévouement du peuple albanais, et l'engage à venir s'enrôler dans l'armée après avoir déposé les armes de bon gré. La proclamation porte la signature du prince de Wied et est contresignée par l'officier autrichien Ghirladini.

Le maire de la commune d'El-Bassan est un mercenaire autrichien bien connu, Irfan-Bey; l'ancien maire Hassan-Bey est interné à Kovoanya. Quelques notables albanais ont été tués, et d'autres ont été faits prisonniers.

LES DEUX GRANDS EVENEMENTS

DISCOURS DU PRESIDENT WILSON

ARRIVEE DES RUSSES EN FRANCE

commentés par les Journaux du Monde entier

Paris, 21 avril. — Tous les journaux attachent la plus haute importance aux deux événements qui viennent de se produire aux Etats-Unis et en France, à savoir: la sommation du président Wilson à l'Allemagne d'avoir à renoncer à la guerre sous-marine; l'aide militaire que la Russie apporte au front français.

La Sommation des Etats-Unis à l'Allemagne

De Saint-Brice, dans le Journal: «Le gouvernement américain s'engage à forcer, si la Note qu'il vient d'adresser à Berlin n'est pas un ultimatum au sens strict du mot, parce qu'elle ne fixe pas de délai de réponse et qu'elle ne contient pas de menace de guerre, elle en a, au fond, tous les caractères.»

Du Matin: «La solennelle déclaration de M. Wilson est par elle-même, en dehors des événements qu'elle peut déclencher, un fait historique qui mérite notre admiration à l'égal des plus nobles actions dont la mémoire des peuples nous ait transmis le témoignage.»

L'Allemagne est face à face avec un honnête homme, écrit Jean Herbet dans l'Echo de Paris: «Le gouvernement allemand se trouve ainsi devant une révolte de toute la conscience humaine. Céderait-il? Ce serait une inoubliable humiliation, car ce serait le triomphe de cet idéal de justice et de liberté contre lequel l'Allemagne est partie en guerre.»

«Le président Wilson a mis l'Allemagne au pied du mur», dit M. Stéphen Pichon, directeur du Petit Journal, ancien ministre des affaires étrangères: «Qu'ils s'infligent ou non un désaveu, les Allemands sont pris à leur propre piège, et toute leur outrecuidance échoue contre la calme et froide résolution d'un grand pays qui se décide contre eux pour les droits de l'humanité.»

De M. Henri Lorin, dans l'Œuvre: «Voilà les paroles d'un grand juge. Elles sont courageuses, car personne encore n'avait osé en prononcer de pareilles. Elles portent en elles-mêmes un premier et lourd châtiement des coupables.»

De Polybe, dans le Figaro: «Langage superbe et surtout très grand acte, qui rejoignent, au fond du cœur, tous les amis de l'Amérique. Voici son drapeau hissé plus haut qu'il ne l'a jamais été, jusqu'aux claires étoiles qu'il évoque. Voici, au pied du mur, l'empereur allemand, déjà au ban de l'humanité.»

Du Petit Parisien: «Parce que rien n'avait été laissé au hasard, ni à la colère, ni au parti pris, ni à la précipitation, la parole qui vient aujourd'hui d'Amérique a la vertu d'un grand acte dont rien, quoi qu'il arrive, ne pourra diminuer la portée morale.»

Du New-York Herald: Le temps des négociations diplomatiques est fini pour l'Allemagne; elle devra se soumettre ou accepter le renvoi de son ambassadeur. Ce ne sera pas la guerre, mais ce sera au moins l'état de guerre.»

D'Excelsior: «L'Amérique apparaît ainsi devant le monde entier dans un rôle qui ne sera certes pas sans grandeur si l'énergie des attaques répond à la grandeur de la conception.»

De René d'Aral, dans le Gaulois: «Il paraît difficile, après ses redoutables récentes sur l'intensification de la guerre sous-marine, après la motion significative à cet égard du Reichstag, après la campagne si violente de la presse en faveur du redoublement d'activité des sous-marins et des zeppelins, il paraît difficile que le gouvernement de Guillaume II se dérobe devant la menace américaine aux engagements qu'il a contractés vis-à-vis de son opinion publique.»

De l'Humanité: «Les conséquences de ce fait dépendent, pour l'instant, des décisions de Berlin. Il est probable qu'on réfléchira surtout à cet élément nouveau introduit dans la controverse par M. Wilson: j'entends l'affirmation formelle que les Etats-Unis ont le devoir d'agir «comme représentants des droits des neutres» du monde entier.»

De la Libre Parole: «Cette Note ne laissera aucun moyen de s'évader du dilemme: céder ou rompre.»

De l'Action française: «L'Allemagne, acculée dans une impasse, se voit contrainte ou de céder, ce qui est bien dur pour son orgueil, ou de se mettre sur les bras une nouvelle et terrible affaire. Elle essaiera de tergiverser, mais nous avons désormais la certitude que M. Wilson exigera une solution nette.»

Du Rappel: «Même en mettant toutes les choses au plus bas, en admettant que l'Amérique ne fasse ni expédition navale, ni expédition militaire contre les Allemands, la simple rupture diplomatique serait un échec sanglant pour les Hohenzollern.»

La Presse américaine approuve Wilson

New-York, 21 avril. — Les journaux de toutes nuances soutiennent fermement le président dans son attitude envers l'Allemagne. On est d'avis que le président, qui a supporté durant si longtemps des provocations sans précédent, tient maintenant la situation bien en main.

Si l'Allemagne désire continuer à entretenir des relations amicales avec les Etats-Unis, elle doit absolument mettre fin à

ses actes de sauvagerie sanguinaire et renoncer à sa politique d'ergotage et de dérobade.

Le «New-York Herald» exhorte la population à se tenir solidement derrière le président, ajoutant que le pays se trouve à deux doigts de la guerre.

Le «World» remarque que c'est à l'Allemagne de dire si elle désire être l'amie ou l'ennemie des Etats-Unis, dont elle connaît les conditions.

Le «New Press» dit que si le président maintient énergiquement ses demandes, il sera soutenu fermement par le pays.

La Philadelphia Press écrit: «L'exposé des violations du droit des gens commises par l'Allemagne est plus que suffisant pour briser les relations diplomatiques.»

Le Globe, de Boston, dit: Nous pouvons transformer très rapidement notre soc en épée.»

Le Plain Dealer, de Cleveland, déclare que la décision annoncée par la Note de M. Wilson n'est pu être évitée sans sacrifier l'honneur du pays.»

New-York, 21 avril. — Voici les commentaires de la presse germanophile des Etats-Unis sur le discours de M. Wilson: La Presse Libre, de Milwaukee, dit: «La grande majorité du peuple américain est absolument opposée à l'entrée des Etats-Unis dans la grande guerre européenne.»

La République de Saint-Louis donne raison au président Wilson qui suit les traditions d'Abraham Lincoln visant le respect des droits et des individus.

Le Globe Démocrate, de Saint-Louis, dit qu'il conviendrait de savoir ce que l'ensemble du pays pense de la Note du président.

Le Journal de l'Etat de Nebraska, à Chama, dit: «On ne saurait nier que le différend en est arrivé à sa phase tout à fait aiguë.»

La Chronique, de San-Francisco, dit: «Comment justifier la nécessité d'une guerre dans laquelle nous n'avons rien à gagner.»

La Sentinelle de Milwaukee, dit enfin: «Le président déclare en propres termes, que les règles du droit international ont été transgressées par les sous-marins, et qu'il n'en peut être autrement.»

C'est, là, une opinion.»

Les Soldats russes en France La Presse française

Le débarquement d'un contingent russe a produit un véritable enthousiasme dans le populaire, et les journaux se font ce matin l'écho de cette impression reconfortante:

Voici ce que dit M. Javary, dans la «Libre Parole»:

«Nous venons de vivre une grande journée. La solidarité des alliés s'est affirmée aujourd'hui avec éclat, au milieu des acclamations enthousiastes de la vibrante population marseillaise.»

M. Capus s'exprime ainsi dans le «Figaro»:

«Un excès de réserve sur certaines journées glorieuses, sur des faits d'armes incomparables, sur tout ce prodigieux travail qui s'accomplit en Angleterre, en Russie, chez nous, aurait fini peut-être par égarer ou affaiblir l'opinion. Nous ne devons voir évidemment dans l'arrivée de ces frères d'armes qu'une expérience hardie, une poussée nouvelle vers la victoire, et nous n'allons pas nous imaginer que de grandes armées russes vont venir bientôt combattre sur notre front; mais la tentative est néanmoins d'un intérêt puissant qu'il ne faut pas méconnaître. La loi de cette guerre, c'est l'effort continu dans la confiance inaltérable.»

Du Petit Journal: «C'est une preuve nouvelle de l'union intime qui règne entre les alliés et qui sera un des meilleurs éléments de la victoire.»

Du sénateur Charles Humbert, dans le Journal: «Je sais bien qu'il ne s'agit encore, nous dit-on, que d'une simple manifestation de solidarité, d'un geste destiné à affirmer l'étroite fraternité d'armes qui nous unit à notre puissante et ancienne alliée d'Orient. Peu m'importe: l'idée est féconde puisque la voici engagée sur le terrain des réalisations. J'ai confiance qu'elle s'y montrera riche de conséquences.»

Du général Verraux, dans l'Œuvre: «Nous saluons avec tout notre cœur les amis dont la fière attitude autorise tous nos espoirs.»

De l'Echo de Paris: «La conférence des alliés commence à produire ses résultats: l'arrivée des troupes russes prouve que l'unité de front n'est pas un vain mot.»

Du colonel Roussel, dans le Petit Parisien: «Ouvrons nos bras à ces alliés généreux, qui, lorsque leur pays est encore envahi, vont nous aider à libérer le nôtre. Leur présence en France est un nouveau gage de l'étroite solidarité qui unit nos deux nations.»

Du Matin: «La Russie est lointaine: la présence des guerriers venus de Sibirie sera pour notre armée un signe visible de la fraternité profonde qui unit dans tout l'univers les champions de la grande alliance.»

De l'Evénement, M. Alexandre Varenne, député: «L'Allemagne comprendra, si elle ne l'a déjà compris, que le pacte de Londres n'est pas un chiffon de papier et qu'il lui faut perdre tout espoir de diviser ses ennemis.»

D'Excelsior: «La France a donné à la Russie ses savants, ses techniciens, ses ingénieurs, ses aviateurs. La Russie fait hommage à la France de ses combattants les plus braves et les plus aguerris, afin qu'ils soient présents à nos victoires.»

De M. Gustave Hervé, dans la Victoire: «Je ne sais qui a eu l'idée de nous envoyer ce précieux renfort. Quel qu'il soit, il a travaillé à resserrer pour des siècles les liens d'amitié qui unissaient notre peuple au peuple ami et allié.»

Du Radical: «Les Russes viennent se joindre à nous pour bien montrer aux Allemands la solidité du pacte qui lie les alliés; leur geste montre que s'il leur faut ils sont prêts à nous prêter tous les concours nécessaires.»

De M. Arthur Meyer, dans le Gaulois: «Oui, c'est la cause commune — la cause de l'harmonie mondiale — que vient servir parmi nous cette poignée de braves alliés, avant-garde, sans doute, de corps plus importants!»

La Joie en Italie

Rome, 21 avril. — Le débarquement des troupes russes en France provoque en Italie une grande impression et soulève de nombreux commentaires. Les premiers articles des journaux se bornent pour le moment à admirer le beau geste militaire de la grande nation slave et à souligner la grande combativité de la France et de la Russie, dont toutes les énergies sont tendues vers la victoire commune:

«Le débarquement des Russes, affirme le «Giornale d'Italia», qui est l'organe officiel du ministère des affaires étrangères, est un fait qui frappera de stupeur les ennemis. Ainsi la formule: «Un front unique et une armée unique», devient toujours et davantage une réalité. Non seulement il s'agit d'une armée unique, mais de l'union parfaite des forces de terre et de mer désormais communes, car sans la flotte anglaise, les troupes russes n'auraient pu faire cette heureuse surprise aux peuples des puissances alliées.»

«La Russie a trouvé la voie de la mer libre, ce qui est son rêve depuis deux siècles; telle est la grande nouveauté annoncée par la laconique dépêche de Marseille.»

L'«Idea Nazionale» dit: «Il est impossible de nier la très haute valeur de ce débarquement aventureux des troupes russes venues à Marseille; il est également impossible de nier la superbe affirmation de solidarité et de volonté de conduire la guerre jusqu'au bout. Ce débarquement signifie, de la part des puissances alliées, une manifestation du caractère gigantesque de l'effort nécessaire pour dominer l'effort allemand. Le débarquement de Marseille est un fait historique.»

Rome, 21 avril. — La nouvelle du débarquement du contingent russe à Marseille, arrivée à Rome dans la soirée d'hier, a fait une sensation profonde. Toutes les imaginations sont possédées par ce qu'il y a de romanesque et de grandiose dans ce voyage à travers les mers d'une moitié du globe et la réussite de cette entreprise dont le secret a été rigoureusement gardé. Le coup de théâtre survenant en même temps que la notification du président des Etats-Unis à l'Allemagne, rempli de joie et frappe tous les esprits. Hier soir, dans les quartiers ouvriers, notamment au Transévère, on se passait les journaux de main en main, on chantait les hymnes populaires italiens et la «Marseillaise», on criait «Vive la Russie!», «Vive la France!», «Vive l'Italie!», «Vivent les héros de Verdun!»

L'Enthousiasme en Russie

Pétrograd, 21 avril. — Tous les journaux commentent le débarquement des troupes russes en France.

Le «Novoïe Vremia» dit que ce fait est un nouveau et noble gage de la victoire finale des alliés.

Le «Retch» exprime l'assurance que les soldats français, en pressant les mains de leurs alliés russes, y puiseront un nouveau courage pour repousser avec une force doublée de nouveaux assauts allemands.

La «Gazette de la Bourse» y voit l'incarnation de l'idée d'un front unique des alliés.

La Prise de Trébizonde

Commentaires boches

La presse allemande publie simplement la nouvelle de la prise de Trébizonde, sans donner de commentaires. Seule, la «Gazette de Francfort» écrit que la situation stratégique n'est nullement influencée. «L'offensive russe en cet endroit doit être inspirée par le désir politique de remporter l'importante victoire.» La «Gazette» ajoute naturellement que Trébizonde était une ville ouverte et non une forteresse.

LA CRISE POLITIQUE est officiellement conjurée

Londres, 21 avril (officiel). — L'accord intervenu entre les membres du gouvernement donne satisfaction à toutes les fractions de l'opinion représentées dans le gouvernement, tout en répondant aux exigences de la situation militaire.

La seule raison pour retarder la séance secrète jusqu'à mardi est de permettre au Parlement d'être confidentiellement informé des faits généraux et des chiffres servant de base à la décision du cabinet, et dont la publication n'est évidemment pas désirable.

Le Times écrit: «La balance penche vers ceux des ministres qui sont déterminés à ce que le problème du recrutement soit définitivement décidé. Le peuple de ce pays est absolument et irrévocablement résolu à valmer les Allemands et n'a pas d'autre souci.»

Le Daily Mail écrit: «On doit féliciter M. Lloyd George et son parti dans le cabinet, du succès de leur insistance pour des mesures de recrutement plus efficaces. La crise semble terminée et la victoire gagnée. Nous espérons que nous n'entendrons plus de sottises au sujet d'intrigues et de complots.»

La Solution du Problème du Recrutement

Londres, 21 avril. — Les termes de l'accord qui met fin à la crise ministérielle tiennent compte des avis émis par la commission du cabinet sur le recrutement, et notamment de ceux relatifs au service obligatoire pour les jeunes gens de dix-huit ans, et au rengagement des hommes ayant accompli leur service militaire.

La question qui avait entraîné des divergences de vues parmi les membres du ministère était celle du service obligatoire immédiat pour les hommes mariés qui ne s'étaient pas engagés volontairement. M. Lloyd George était, on le sait, un partisan intransigent de cette mesure, et ce n'est qu'hier matin qu'il a cédé sur ce point. Le plan de lord Derby sera donc de nouveau mis en vigueur pour un temps déterminé, et il s'appliquera aux hommes mariés.

S'il ne donnait pas les résultats attendus, c'est-à-dire si le nombre d'hommes demandés par les partisans de la conscription générale n'était pas obtenu, on envisagerait alors de nouveau la question du service obligatoire.

Une Séance historique et sans précédent

Londres, 21 avril. — Une séance secrète de la Chambre des communes est sans précédent dans les annales du Parlement, a déclaré une des premières autorités sur la procédure parlementaire. Il s'ensuit que les séances qui auront lieu mardi seront un événement d'une grande importance historique.

Les Aveux de l'Espion von der Goltz

Londres, 21 avril. — Le ministre des affaires étrangères va publier les aveux de l'espion allemand von der Goltz, qui, arrêté en Angleterre, alors qu'il portait le pseudonyme de Bridgeman Taylor, échappa au peloton d'exécution grâce à ses relations sur les machinations de l'attaché militaire allemand von Papen.

Von der Goltz était officier dans l'armée mexicaine quand, en août 1914, il reçut du consul allemand de Chihuahua des instructions pour aller à New-York se mettre à la disposition du capitaine von Papen. Immédiatement, l'attaché militaire allemand lui fit étudier plusieurs affaires. Une, notamment, très audacieuse, consistait dans une invasion du Canada avec une force armée constituée au moyen des réserves allemandes qui étaient en Amérique et des navires de guerre allemands qui se trouvaient alors dans le Pacifique.

Un autre plan, fort étudié, comprenait la destruction à la dynamite des écluses des canaux réunissant les Grands Lacs, et les éleveurs de grain. Ces attentats, joints au but d'invasion habilement publiés dans la presse, créeraient, espérait von Papen, une panique au Canada, qui s'abstiendrait d'envoyer des corps expéditionnaires en Grande-Bretagne.

Plusieurs consuls allemands furent mêlés à l'aventure, qui fut poussée très loin, puisque, sur les recommandations de l'agent de Krupp en Amérique, von der Goltz obtint de la Dupont Powder Company une certaine quantité de dynamite, qu'il transporta à Buffalo dans ses valises. Là, il semble que, par suite de l'erreur ou de l'hésitation d'un homme de loi américain, le complet fut si retardé que von Papen crut préférable d'y renoncer.

Sur ses instructions, von der Goltz revint à New-York, et, nanti d'un passeport américain établi sous un faux nom, il partit pour l'Europe avec l'ordre de se rendre en Italie d'abord, puis en Allemagne.

En fait, vingt-sept jours après son arrivée en Europe, il débarqua en Angleterre et venait offrir de donner des indications sur le raid aérien projeté et sur les croiseurs allemands «Emden» et «Leipzig». La police anglaise découvrit sa véritable identité, l'arrêta et, de fil en aiguille, l'amena à faire le récit de ses relations avec von Papen.

Découverte du Bacille de la Scarlatine

Boston, 21 avril. — Le docteur F.B. Mallouy, de Boston, a annoncé aujourd'hui qu'il a découvert le bacille de la fièvre scarlatine. Il dérive du système humain, et non du lait ou de l'eau.

A LA CHAMBRE

Paris, 21 avril. — La séance est ouverte à deux heures quinze, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Les Officiers à Titre temporaire

M. Maurice Viollette développe une proposition de résolution relative aux nominations d'officiers à titre temporaire.

M. Viollette demande la discussion immédiate.

Le général Roques, ministre de la guerre, répond que ces nominations à titre temporaire sont faites en conséquence de la tenue des officiers au feu. Ce ne sont pas des stages, parce qu'on ne peut titulariser un trop grand nombre d'officiers, nombre qui ne serait pas en proportion avec les effectifs conservés à la paix. En tout cas, les nominations à titre temporaire sont parfaitement légales. Il ne sera tenu compte que des mérites des officiers pour les promotions, et à bref délai le ministre sera en mesure de solutionner la question. C'est pourquoi il prie M. Viollette de retirer sa demande de discussion immédiate. (Très bien)

La Question des Loyers

On reprend la discussion des loyers à l'article 53, qui est ainsi conçu :

« Sont seuls admis au bénéfice de la présente loi : 1^o les Français et protégés français ; 2^o les sujets et ressortissants des pays alliés et neutres ; 3^o les Alsaciens-Lorrains, les Polonais, les Tchèques ressortissants des empires allemands et austro-hongrois ; les sujets ottomans qui ont obtenu un permis de séjour en France.

M. Bonneval (Rhône) fait adopter un amendement supprimant les mots « et neutres ».

L'article 53 est adopté.

M. Laurent propose de faire payer par le Trésor le loyer des mobilisés français habitant l'étranger.

M. Viviani : Le gouvernement examinera le moyen de venir en aide à ceux qui sont dans les cas prévus par la loi. Il ne peut payer les gros loyers.

L'amendement est rejeté.

On adopte l'article 54 et dernier, qui rend la loi applicable à l'Algérie.

La commission propose un nouvel article 14 ter accordant de plein droit une exonération totale du montant de leurs loyers échus ou à échoir depuis le début des hostilités jusqu'à l'expiration des six mois qui suivront leur cessation fixée par un décret aux locataires visés à l'article 14 : 1^o mobilisés ou réformés à la suite de blessures reçues ou de maladies contractées à la guerre ; 2^o attributaires de l'allocation militaire, de l'allocation des réfugiés, des secours de chômage et des secours des bureaux de bienfaisance ou d'assistance obligatoire.

M. Viviani, garde des sceaux, défend les dispositions de l'article 14 qui a prononcé l'exonération d'office de certains petits locataires. Il rappelle les discussions des articles 14 et 16. Sans l'article 14 ter, on pourrait poursuivre tous les locataires de Paris et de province devant les commissions arbitrales. Il fallait empêcher le grand nombre des procès.

Nous avons, dit-il, essayé de faire une œuvre de conciliation, et c'est pourquoi l'accord s'est réalisé à la commission en faveur des mobilisés blessés ou pauvres. On ne pouvait penser à exonérer ceux qui ont le moyen de payer, mais il ne faut pas enlever aux mobilisés leur confiance dans la solidarité du Parlement. Les mobilisés qui seraient dans les usines, s'ils servent la patrie comme ceux qui sont sur le front, sont en surcroît d'appel. Une loi spéciale doit régler leur situation et on doit tenir compte du temps qu'ils ont passé à l'armée pour leurs loyers échus. Certains qui travaillent à Saint-Etienne, ont par exemple un autre loyer à Bordeaux, et dans toutes les villes industrielles, les loyers augmentent dans des proportions considérables.

Vu les cas d'espèce, c'est une question fort délicate, qui exige un projet spécial, que le garde des sceaux préparera d'accord avec la commission de la Chambre. (Applaudissements.) Faut-il pour quelques injustices faire tomber cette loi nécessaire des allocations ? Non, et c'est pourquoi les allocations ont droit à un traitement spécial. Quant aux locataires des autres catégories, ils iront devant la commission arbitrale en vertu de l'article 12. L'article 25, grâce à la convention passée par le ministre des finances, sauvegarde les intérêts des propriétaires.

Cette œuvre n'est cependant pas parfaite. Il faut que chacun fasse un sacrifice et que nous aboutissions au vote de cette loi de salut public. Le gouvernement et la commission vous demandent de voter les textes proposés sans rien y changer, de façon à aboutir, sinon aujourd'hui, mais demain, au vote de la loi. (Vifs applaudissements.)

M. Ribot, ministre des finances, fait connaître qu'en 1911, le total des locations atteignait 2 milliards 200 millions ; 27 % seulement des locaux sont occupés par leurs propriétaires, et il y a eu une hausse dans les villes depuis 1911. Le ministre n'a aucun élément certain sur les sommes payées aux propriétaires depuis la guerre. Il est certain que dans les petites villes où la situation de la vie est moins difficile, on a payé plus généralement que dans les grands centres. (Très bien)

Après des observations de MM. Bonneval et Lerolle et Ignace, rapporteur, l'article 14 ter est adopté, ainsi que l'article 18, qui interdit les saisies contre les veuves des soldats tués à l'ennemi, les femmes des disparus et des prisonniers.

On adopte l'article 22 ainsi conçu : « Les règles établies par les dispositions qui précèdent sont applicables aux locataires en garni. »

Les Prêts du Crédit foncier aux Propriétaires

On arrive à l'article 25, qui est le pivot de la loi. Cet article, long d'une quarantaine de lignes, autorise le Crédit foncier à consentir, sous la garantie de l'Etat, aux propriétaires de maisons ou locaux servant à l'habitation, à l'industrie et au commerce, des prêts dont le montant, en s'ajoutant aux sommes versées par les locataires, formera un total s'élevant à 50 0/0 au plus des loyers échus du 4 août 1914 à la fin du troisième mois qui suivra la cessation des hostilités.

L'article exposé de quelle façon sera supportée la charge des annuités dues au Crédit Foncier et approuve la convention

passée à cet effet entre l'Etat et le Crédit Foncier.

« In fine » sont admis au bénéfice des dispositions de l'article 25 les propriétaires s'abstenant de toute poursuite envers les locataires néficiant de l'article 14, et s'engageant à maintenir ir ces locataires en jouissance pendant la durée des hostilités et les six mois qui suivront la cessation.

M. Lairolle (Nice) développe très longuement un amendement tendant à rembourser les propriétaires au moyen de Bons émis par le Trésor avec garantie de l'Etat, et dits « Bons de liquidation de loyers et fermages ». Ces Bons seront négociables, donnés au pair et produiront un intérêt annuel de 4 % payables par semestre et remboursables par voie de tirage au sort. Les intérêts et l'amortissement seront supportés 3/5e par l'Etat, 2/5e par une contribution établie par commune sur la propriété bâtie.

M. Ribot, ministre des finances, dit que cet amendement veut indemniser tous les propriétaires quelle que soit leur fortune au moyen de l'impôt. Le gouvernement ne peut l'accepter. Il propose de faciliter, avec garantie de l'Etat aux petits propriétaires un prêt pouvant s'élever jusqu'à 50 %. Mais le ministre des finances s'oppose au dédommagement accordé à tous les propriétaires quel que soit leur situation.

M. Lairolle, dit-il, ne tend à rien moins qu'à créer de nouveaux centimes additionnels. Ainsi, pendant trente ans, péserait dans la Seine un impôt supérieur au principal de la contribution foncière. Cette taxe, ce serait les locataires qui la paieraient par répercussion, et l'Etat avec des impôts de consommation. Nous devons largement payer tous les dommages causés directement par la guerre, mais si nous suivions M. Lairolle, où irions-nous ?

A côté des propriétaires qui n'ont pas touché leurs loyers, il y a bien des Français atteints par la guerre. (Vifs applaudissements.) Viendrez-vous en aide à l'industriel dont l'industrie a été arrêtée ? Au commerce suspendu ? Aux salariés non payés ? Nous n'avons pas le droit de puiser dans les caisses de l'Etat pour des intérêts privés, si intéressants soient-ils. La propriété devra s'indemniser elle-même. (Vifs applaudissements et bravos sur un grand nombre de bancs.)

Après observations de M. Puch, M. Paul Beauregard trouve inique d'obliger les propriétaires à garder les locataires qui ne paient pas et de leur offrir simplement en échange un emprunt au Crédit foncier garanti par l'Etat.

L'amendement Lairolle est repoussé à mains levées.

M. Moutet (Rhône), au nom du parti socialiste, reprend la proposition de créer une caisse de solidarité mutuelle des propriétaires riches et pauvres.

M. Ribot, ministre des finances, ne croit pas au succès d'une mutualité forcée. La solidarité nationale, les propriétaires la connaissent par l'impôt, mais les propriétaires de province n'ont pas de solidarité avec les propriétaires de Paris qui, eux, ont vu leurs revenus augmenter dans des proportions considérables et qui peuvent par conséquent supporter quelques mauvaises années.

Puis, est-ce que les commerçants ne pourront pas aussi demander une mutuelle ? (Vifs applaudissements.) Qui est-ce qui gènera la mutuelle ? Est-ce que des propriétaires attendront des années la liquidation qui les obligera à rapporter des sommes en trop perçues ? Le propriétaire ne sera pas engagé à faire rentrer son dû et cette caisse mutuelle représentera un déficit considérable. Ce projet n'est pas pratique, et le gouvernement le repousse formellement. (Vifs applaudissements.)

L'amendement de MM. Ernest Lafont et Moutet est rejeté à mains levées.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

On décide de fixer, après le vote des loyers, la date de l'interpellation de M. Charles Bernard sur la censure.

PROJETS DIVERS

Au début de la séance, on avait adopté les projets suivants : Loi tendant à autoriser l'ouverture, parmi les services spéciaux du trésor, d'un compte intitulé : Avances remboursables consenties à divers industriels pour les besoins de la défense nationale ; Proposition adoptée par la Chambre, et modifiée par le Sénat, tendant à accorder une allocation de 2 fr. 50 aux victimes civiles de la guerre ; Projet de loi adopté par la Chambre et modifié par le Sénat, sur la taxation des charbons et la limitation des frets pour le transport de charbons sous pavillon français.

LE CHARBON POUR LE GAZ D'ÉCLAIRAGE

M. Lugol, présentait un projet de résolution tendant à assurer l'approvisionnement en charbons français des usines municipales et privées, fournissant aux communes le gaz et l'électricité.

M. Sembat a demandé à M. Lugol de ne pas insister. La question est à l'étude devant la commission des travaux publics et, grâce à la loi votée, des pourparlers sont en cours avec l'Angleterre, pour obtenir la péroration du prix des charbons. Il est impossible, avec la crise des transports, de transporter le charbon français d'un bout à l'autre du territoire ; la division du pays en zones, permettra d'approvisionner les villes en priorité, et le récent arrêt du Conseil d'Etat aura pour effet de supprimer le dernier obstacle qui s'opposait à la mise en régie du gaz d'éclairage. (Très bien.)

M. Durafour, rapporteur de la commission des mines, ayant promis d'étudier la proposition de résolution dans le dessein de la faire aboutir, M. Lugol a consenti à retirer sa demande de discussion immédiate.

LE RECRUTEMENT ET L'INTENDANCE

On a adopté ensuite un projet, modifié par le Sénat, relatif au recrutement de l'intendance pendant la durée des hostilités.

Les Chambres en Vacances

Paris, 21 avril. — On considère comme à peu près certain que les Chambres pourront se séparer demain. La date de rentrée paraît devoir être fixée au 18 mai ; cette date est acceptée par tous les groupes et par la conférence des présidents des grandes commissions.

VERS LA GUERRE?...

Les États-Unis veulent une Décision immédiate

Washington, 21 avril. — La guerre est maintenant considérée comme inévitable, bien qu'un faible espoir reste encore à un petit nombre d'optimistes, qui croient que l'Allemagne donnera satisfaction aux demandes du gouvernement américain. Mais ceux-là mêmes sont pris de découragement à la suite de la déclaration très nette du comte Bernstorff affirmant que l'Allemagne n'abandonnera pas la campagne sous-marine.

L'idée de la guerre ne soulève ni enthousiasme ni surexcitation chauvine dans le pays, qui est pourtant prêt à soutenir M. Wilson si la guerre est imposée aux États-Unis pour la défense d'un principe, de ses droits et de son honneur.

N. B. — Nous donnons la dépêche ci-dessus sous toutes réserves.

Le Comte Bernstorff tente une Manœuvre qui échoue

Washington, 21 avril. — L'ambassadeur d'Allemagne, le comte Bernstorff, a eu une vingtaine de minutes d'entretien avec M. Lansing, secrétaire d'Etat. On croit qu'il a expliqué l'impossibilité matérielle, en raison des fêtes de Pâques, d'avoir une réponse de l'Allemagne avant une quinzaine de jours.

Il aurait demandé si une déclaration immédiate sur la politique générale sous-marine, semblable à celle de janvier couvrant les opérations en Méditerranée, serait acceptable.

M. Lansing aurait répondu qu'il préférerait attendre la réponse du gouvernement allemand à la Note que vient d'envoyer le gouvernement des États-Unis. L'ambassadeur, après cet entretien, paraissait moins optimiste que la veille.

Le Gouvernement des États-Unis exige une Décision immédiate

Washington, 21 avril. — Le sous-secrétaire d'Etat, M. Lansing, a informé hier le comte Bernstorff que la seule excuse qu'accepterait les États-Unis pour justifier un retard dans la réponse de l'Allemagne consisterait dans une difficulté matérielle et réelle de la transmission télégraphique de cette réponse.

N. B. — Cet important télégramme est en contradiction avec une information d'après laquelle le comte Bernstorff aurait été autorisé par le gouvernement allemand à faire à M. Lansing toutes les promesses qui pourraient donner satisfaction aux États-Unis. La dépêche qui a annoncé cette nouvelle ajoutait que l'ambassadeur allemand avait notamment été autorisé par Berlin à déclarer à la Maison-Blanche que les navires marchands ou portant des passagers ne seraient plus torpillés sans avertissement.

Ce que contient la Note américaine

Washington, 21 avril. — La Note remise au gouvernement allemand reproduit tous les arguments qui ont été exposés dans le discours de M. Wilson. Elle est rédigée dans un style encore plus net et ne mentionne pas les allusions faites par le président à l'amitié et aux anciennes traditions de la nation allemande.

Elle est accompagnée d'un appendice très détaillé énumérant avec l'indication des sources toutes les preuves reçues à Washington du torpillage du « Sussex ».

La Thèse allemande

New-York, 21 avril. — L'opinion du comte Bernstorff est donnée à la presse ce matin d'une façon anonyme dans un article qui dit en substance :

« L'Allemagne ne peut pas abandonner la campagne sous-marine ; une mise en demeure de l'abandonner équivaut à une déclaration de guerre, les sous-marins étant la seule arme contre le blocus anglais.

« L'Allemagne ne veut pas sacrifier la vie d'un seul non combattant, mais la perte de ces existences ne peut entrer en considération quand il est question d'empêcher des munitions et des vivres de parvenir à l'ennemi.

« L'attitude allemande envers les États-Unis est amicale ; donc, il n'y a aucune raison pour rompre les relations. »

Le Gouvernement américain prend ses Précautions

Washington, 21 avril. — En cas de rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne, tous les postes de télégraphie sans fil seront immédiatement saisis par le ministère de la guerre.

Dès maintenant, le gouvernement fait surveiller et garder étroitement les réserves assurant la distribution des eaux. Cette précaution a été prise à la suite de l'examen des documents saisis sur von Igel, l'ex-secrétaire de l'attaché naval allemand von Pape, qui a été rappelé sur la demande du gouvernement des États-Unis ; qui le considérait comme indésirable.

AU MEXIQUE

Manœuvre dirigée contre les États-Unis

Vera-Cruz, 21 avril. — Venus de l'Amérique du Sud, plusieurs centaines d'officiers de réserve allemands sont arrivés à la Vera-Cruz. Ils cherchent à obtenir les bonnes grâces des officiers de l'armée de Carranza, et se livrent auprès d'eux à une propagande anti-américaine.

Ils leur ont fait savoir qu'en cas de conflit entre les États-Unis et le Mexique, ils pourraient compter sur leur amitié.

On les croit aussi prêts à entrer en action le jour où il serait démontré que Carranza est impuissant à pacifier le pays.

Communiqués officiels français

Du 21 Avril (15 h.)

A L'OUEST DE LA MEUSE, l'attaque menée hier par nos troupes dans la région du Mort-Homme a progressé au cours de la nuit. Nous avons, en outre, enlevé une tranchée à la lisière nord du bois des Caurettes. Nous avons fait prisonniers quatre officiers et cent cinquante soldats.

A L'EST DE LA MEUSE, le bombardement violent de nos positions a été suivi en fin de journée d'une puissante action offensive de l'ennemi sur un front de deux kilomètres, entre la FERME THIAUMONT et l'ÉTANG DE VAUX. Les Allemands, qui avaient réussi à prendre pied dans nos lignes au sud du fort de DOUAUMONT et au nord de l'ÉTANG, ont été complètement refoulés par nos contre-attaques de nuit. Deux mitrailleuses et quelques prisonniers sont tombés entre nos mains.

A L'OUEST DE DOUAUMONT, dans le secteur sud du bois d'Haudromont, nous avons également progressé : nous avons délivré quelques prisonniers français blessés et pris une vingtaine d'Allemands.

Nuit calme sur le reste du front, sauf dans la région du BOIS LE PRÊTRE, où notre artillerie s'est montrée assez active.

Du 21 Avril (28 h.)

En ARGONNE, à la cote 285 (Haute-Chevauchée), nous avons occupé la lèvre nord d'un entonnoir provoqué par l'explosion d'une mine allemande.

Sur la RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, bombardement violent de nos nouvelles positions du Mort-Homme.

Sur la RIVE DROITE, intense activité de l'artillerie ennemie depuis la Meuse jusqu'au fort de Vaux.

En WOEVRE, vive canonnade dans les secteurs d'Ex, de Chatillon et de Ronvaux. Aucune action d'infanterie.

Une de nos pièces à longue portée a bombardé la gare de VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL, au nord-est de SAINT-MIHIEL.

Au nord de REGNIEVILLE, nos batteries ont dispersé des convois sur la route de la Marche à Nonsard.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Canada a donné plus de 300,000 Soldats

Paris, 21 avril. — Le conseil des ministres, réuni ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

Ottawa, 21 avril (officiel). — Entre le 1er janvier et le 15 avril, on compte 102,500 recrues au Canada pour le service d'outre-mer, ce qui donne, depuis le commencement de la guerre, un total de 300,000.

M. Briand fera samedi à la Chambre une Importante Déclaration

Paris, 21 avril. — Le président du conseil a annoncé à la commission extérieure qu'il ferait demain, avant la séparation des Chambres, une déclaration à la tribune, sur l'ensemble de la situation.

Un Concert à New-York rapporte 41,615 Francs aux Artistes français

Paris, 21 avril. — Au concert organisé à New-York le 15 mars par le célèbre pianiste Ernest Schelling, au profit des musiciens du Conservatoire de Paris éprouvés par la guerre, étaient gracieusement leur concours : M. Paderewski, le quatuor Flonzaley, M. Muratore, le trio de Lutèce et M. Stojowski. Le produit de la recette a été adressé au maître Saint-Saëns, qui l'a versé à la Fraternelle des artistes. Et sait-on quelle fut cette recette, obtenue au bénéfice d'une œuvre française par une simple séance de musique ? 41,615 fr.

Navarre abat deux Avions en un Jour

Paris, 21 avril. — L'« Officiel » publie la citation suivante :

« Jean-Marie-Dominique Navarre, matricule 1327, adjudant pilote à l'escadrille n° 67 : pilote incomparable de courage, d'adresse et d'énergie ; le 26 février 1916, a réussi à abattre deux avions ennemis dans nos lignes. »

Les Experts de l'Intendance militaire

Limoges, 21 avril. — Le ministre de la guerre, ayant appris que certains experts supplémentaires non mobilisés ou non mobilisables sont employés dans les régions où ils ont exercé un commerce tougeant à la partie qui rentre actuellement dans leurs attributions, vient d'en demander la liste aux directions de l'intendance qui auront à demander à ces experts s'ils consentiraient à être affectés à un service ou établissement d'une autre région. Les experts supplémentaires non mobilisés qui ne consentiraient pas à ce déplacement nécessaire devraient immédiatement cesser leurs fonctions.

Une Espionne bavaroise arrêtée en Suisse

Genève, 21 avril. — La police de Genève a arrêté une baronne d'origine bavaroise qui avait organisé un service d'espionnage contre l'Italie au profit de l'Allemagne.

Une Fabrique de Produits chimiques incendiée

Zurich, 21 avril. — La grande fabrique de produits chimiques d'Aussig a été détruite par un incendie. Les dégâts dépassent un demi-million.

La Main-d'Œuvre annamite en France

Marseille, 21 avril. — Le paquebot « Lotus », des Messageries Maritimes, est arrivé aujourd'hui, venant d'Extrême-Orient, ayant à bord 1,466 ouvriers d'art annamites, qui seront utilisés dans nos usines de guerre.

Condamnation d'un Soldat meurtrier

Troyes, 21 avril. — Le conseil de guerre de la 20^e région a condamné à six mois de prison le soldat Collot. Le 12 mars dernier, à Villemerleuil, au cours d'une querelle, il lança une pierre à la tête d'un réfugié ardennais, le nommé Toscano, qui mourut huit jours après.

Le Généralissime autrichien exagère

Genève, 21 avril. — Un collaborateur du « Lokal Anzeiger » a interviewé le généralissime autrichien Conrad von Hotzendorff. Le correspondant a demandé si la chute de Verdun pouvait rapprocher la paix : « Chaque succès remporté par nos armes, dit le général, nous rapproche naturellement de la paix. Mais, du reste, si la paix ne voulait pas venir, la chose serait absolument indifférente. Nous sommes dans la situation de deux hommes qui doivent se défendre contre cinq. Puisque les cinq insistent, nous devons les expédier au delà (sic), pour ne pas être expédiés nous-mêmes. C'est bien clair. »

Von der Goltz vient conférer avec le Kaiser

Rome, 21 avril. — Suivant une information de source diplomatique, le maréchal von der Goltz a quitté Constantinople pour se rendre à Berlin, où il vient conférer avec l'empereur d'Allemagne.

DÉPECHES DE LA NUIT

Les Soldats russes quittent Marseille

UN DÉFILÉ FRÉNÉTIQUEMENT ACCLAMÉ

Marseille, 21 avril. — Un premier départ de Russes a eu lieu ce matin; un autre suivra ce soir, et demain les Russes auront quitté le camp Mirabeau. La foule marseillaise acclame les troupes au départ plus vigoureusement encore, si c'est possible, qu'elle ne les acclamait hier. Les Russes, calmes, superbes, s'en vont au front en chantant toujours le « Bateleur de la Volga » et leur cher rouleur.

Le Défilé des Troupes russes

Marseille, 21 avril (de notre rédacteur spécial). — Les soldats russes ont assisté ce matin vers neuf heures à un service religieux célébré par le pope qui les accompagne. La cérémonie terminée par des chants liturgiques d'une mélancolie grave rendus avec une maîtrise parfaite par des choristes, les troupes se préparèrent pour un paradé en ville.

Il faut reconnaître qu'au lieu de la population avait eu une grosse déception en voyant que les vaillants soldats qui ont traversé les océans pour venir combattre aux côtés de leurs frères d'armes du front occidental ne passaient pas dans la ville. Cette décision prise par l'autorité militaire n'avait qu'un but : éviter un surcroît de fatigue à des hommes venant de faire une très longue traversée, dont la dernière partie, sur une mer en furie, avait été particulièrement pénible. Mais l'autorité militaire savait quel accueil délectant serait fait aux soldats du tsar, et, après entente avec le général Lochvesky, le général Coquet, commandant le corps d'armée, décida qu'après une nuit de repos les troupes défileraient ce matin.

Le défilé des troupes russes à travers les principales voies fit naître en ville un enthousiasme indescriptible. Dès la première heure, une foule immense, maintenue avec peine par la police, s'était portée sur le passage des soldats russes, dont la tenue impeccable, la marche parfaite, bien cadencée aux chants des soldats, produisirent une profonde impression sur toute la population.

Pendant tout le trajet, qui s'étendait sur un parcours de 20 kilomètres, ce fut qu'une ovation chaleureuse ininterrompue. Cette ovation redoubla d'intensité quand les troupes défilèrent sous l'arc de triomphe de la place d'Aix, où se trouvait massée toute la population ouvrière de ce quartier populaire. Il en fut de même du carrefour de la Cannebière et du cours Saint-Louis, où toute la population semblait s'être portée.

De la foule, de toutes les fenêtres partaient des applaudissements prolongés, et les cris répétés de : « Vive la Russie ! » Les fleuristes du cours Saint-Louis se dépouillèrent complètement de leurs fleurs pour les offrir aux soldats, qui en ornèrent aussitôt leurs fusils, et le défilé se continua ainsi jusqu'à la place de la Préfecture, sous une pluie de fleurs, de petits drapeaux.

Place de la Préfecture, où stationnaient les états-majors français et des troupes alliées, M. Schramek, préfet; M. Pierre, maire, et les corps constitués, la foule était encore plus compacte. Toutes les fenêtres, décorées d'une profusion de drapeaux, étaient garnies de curieux.

A onze heures, les clairons de l'infanterie coloniale débouchèrent de la rue de Rome, suivies du colonel et de trois soldats portant d'énormes bouquets. La revue commença aux accents de la marche de

« Sambre-et-Meuse », jouée par la musique des équipages de la flotte, sous une pluie de fleurs et parmi les acclamations qui un instant couvrent le bruit des cuivres.

Les troupes, précédées du drapeau, défilèrent par colonnes de compagnie à distance entière, avec une correction impeccable. En passant devant l'état-major, les officiers saluèrent du sabre le général Lochvesky, près duquel se tient le colonel. Le défilé continua, puis les troupes se retirèrent par la rue Saint-Ferréol.

Après la revue, les troupes russes ont regagné leur camp de Mirabeau par la rue Saint-Ferréol, la Cannebière et la rue de la République, et pendant ce nouveau défilé les troupes ont été l'objet des mêmes ovations enthousiastes. Dans la rue Saint-Ferréol, notamment, les acclamations ont redoublé d'intensité. De nombreuses fenêtres et des balcons, des fleurs étaient jetées aux soldats russes.

Sur le quai des Belges, les marins de nos contre-torpilleurs et des navires ancrés le long du quai les acclamèrent longuement.

A l'occasion de ce défilé, tous les monuments communaux, toutes les administrations et de nombreuses maisons étaient décorés de drapeaux aux couleurs des alliés. Dans le vieux port, les navires avaient arboré le grand pavois.

En rentrant au camp, chaque soldat a trouvé dans sa tente un numéro de la revue hebdomadaire illustrée créée spécialement pour la durée de leur séjour en France. Ils ont été, en outre, avisés que leur correspondance avec leurs parents bénéficierait des mêmes avantages qui sont accordés à leurs camarades français. A cet effet, chaque soldat a reçu un lot de cartes postales spéciales.

Enfin, on a fait connaître à quelques-uns des soldats le nom et l'adresse de leur marraine, et bientôt chacun des hommes du contingent russe trouvera dans notre pays une âme généreuse qui s'occupera de ses besoins et dans la mesure du possible remplacera auprès de lui la famille absente.

On gardera longtemps à Marseille le souvenir de ce défilé russe d'une allure si souple et si cadencée; la régularité parfaite du mouvement était d'un effet impressionnant. Parfois, une chanson de route, une douce et plaintive mélodie de la steppe, jaillissait des rangs en notes pures, rythmant la marche élastique de la troupe. Le chant retombait et mourait nuancé, avec ce sentiment exquis de la musique que les Slaves possèdent d'instinct, puis reprenait dans un autre groupe.

Cette fête militaire vraiment inoubliable a fait vibrer tous les coeurs à l'unisson de mêmes espérances.

G. GALY.

Frères d'Armes

Pétrograd, 21 avril. — A propos de l'arrivée des troupes russes à Marseille, la *Novoïe Vremia* de ce soir écrit : « La Russie ne ménagera rien pour ses alliés et la victoire. En envoyant des troupes en France, nous témoignons devant le monde entier combien grande est notre confiance dans nos alliés. Nos soldats fraternisent en France avec les soldats français; le moment est proche où ils fraterniseront avec les Anglais en Asie Mineure. »

La Bataille autour de Verdun

Paris, 21 avril. — Après leur attaque de flanc infructueuse contre les Eparges, les Allemands, selon notre attente, sont revenus à leur système d'attaques frontales. Au cours des dernières semaines, le commandement français avait méthodiquement développé son attaque d'infanterie sur le front Douaumont-Vaux pour reprendre progressivement à l'adversaire les lignes de tranchées qu'il nous avait enlevées au sud du village et du fort de Douaumont. Ces attaques restreintes, couronnées de succès, avaient obligé l'adversaire à reculer peu à peu en laissant même entre nos mains, comme hier encore, du matériel et des prisonniers.

Notre progression méthodique inquiétait l'ennemi qui, pour l'enrayer d'abord et nous refouler ensuite, a déclenché dans la soirée du 20 sur cette partie du front la plus rapprochée de Verdun un vigoureux assaut auquel avait précédé dans la journée un vigoureux bombardement. Tous les moyens avaient été mis en œuvre pour assurer le succès. Le front d'attaque était excessivement restreint puisque deux kilomètres à peine séparent la ferme de Dhiaumont de l'étang de Vaux, et les effectifs supérieurs à une division, étaient très puissants.

Les Allemands procédèrent comme de coutume par vagues successives. Le combat dura plusieurs heures avec un égal acharnement de part et d'autre. L'adversaire eut d'abord l'avantage et réussit à prendre pied dans nos premières tranchées, mais nos contre-attaques de nuit les délogèrent et refoulerent complètement les assaillants qui durent nous abandonner des hommes et des mitrailleuses.

Les Allemands, une fois de plus, avaient fait décamer leur infanterie sans profit. Cette action, d'ailleurs, n'a pas absorbé toute l'activité des troupes françaises qui ont continué simultanément leur progression à l'ouest de Douaumont, dans le secteur sud du point d'Haudromont, délivrant des prisonniers français blessés et prenant quelques Allemands valides.

En outre, par un coup de main heureux, nous avons enlevé une tranchée à la lisière nord du bois des Courvettes, à l'ouest de Cumières, et fait encore un nombre respectable de prisonniers.

Tel est en raccourci le tableau des événements des dernières vingt-quatre heures. Ils permettent de constater que notre commandement sait doser pour la défense de nos positions de première ligne une résistance calculée de façon à n'engager que le strict nécessaire de moyens pour briser les flots allemands dirigés contre elles. Les tirs de barrage de notre artillerie et le feu de nos mitrailleuses, habilement défilées, remplissent cet office en concentrant leur efficacité sur les formations denses des assaillants.

Par contre, pour rectifier avantageusement certains secteurs de notre front, nos chefs savent aussi prononcer d'énergiques attaques à objectif limité et déclanchées opportunément. Les offensives partielles de ces derniers jours sur les deux rives de la Meuse procèdent de cette tactique prudente qui n'engage à bon escient que des effectifs minimes pour obtenir des résultats localisés sans se laisser entraîner à des opérations coûteuses ou risquées. Ces deux constatations sont également réconfortantes.

Pour distinguer les Combattants

Paris, 21 avril. — Le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante :

« J'ai décidé la création d'un insigne spécial destiné à rappeler d'une façon apparente les actions d'éclat de certains régiments et unités formant corps cités à l'ordre de l'armée. Cet insigne sera constitué par une fourragère tressée aux couleurs de la croix de guerre, rouge et vert, attachée au bord de la capote en tenue de campagne, faisant le tour du bras gauche et agrafée sur l'épaule. La fourragère sera portée par tous les officiers et hommes de troupe; elle sera considérée comme faisant désormais partie de l'uniforme de ces régiments et unités formant corps. Les officiers et hommes de troupes présents au corps au moment de la citation conserveront le droit de porter la fourragère même s'ils sont affectés ultérieurement à d'autres corps.

« Les régiments et unités formant corps cités à l'ordre qui auront droit au port de la fourragère seront désignés par le général commandant en chef les armées françaises ou par le commissaire général au Maroc en ce qui concerne les troupes passées sous leurs ordres respectifs; par mes soins, sur la proposition du général commandant en chef, les forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord ou des commandants supérieurs des troupes aux colonies, en ce qui concerne les troupes relevant de leur autorité. Mention de cette désignation sera faite au « Journal officiel de la République » et au « Bulletin officiel du ministère de la guerre. »

« J'ai décidé, en outre, la création d'un insigne destiné à distinguer les officiers et hommes de troupes de toutes armes et services ayant un temps déterminé de présence aux armées ou ayant reçu des blessures de guerre. Cet insigne sera constitué par un chevron en forme de V renversé de la couleur du galon. Il sera attribué : 1° un chevron pour une année effective de présence aux armées et un chevron supplémentaire pour chaque nouvelle période de six mois. Cet insigne sera porté au bras gauche; 2° un chevron par blessure de guerre; cet insigne sera porté au bras droit. »

Les Etats-Unis contre les Pirates

M. WILSON UNANIMEMENT APPROUVÉ

New-York, 21 avril. — Le président Wilson a tout lieu d'être satisfait de l'accueil qu'a rencontré son discours au Congrès, dans la presse étrangère aussi bien que dans la presse américaine. M. Roosevelt et M. Taft ont prononcé l'un et l'autre, hier soir, d'énergiques discours en faveur de la préparation des Etats-Unis à toute éventualité.

Albany (New-York), 21 avril. — La législature de l'Etat de New-York, dont la majorité est constituée par les républicains, a voté, avant de s'ajourner, une résolution tendant à donner son appui au président Wilson dans la crise allemande et offrant de se réunir de nouveau pour voter la garantie de toutes les ressources de l'Etat afin de soutenir l'honneur du pays.

N. B. — Ce vote est significatif : on se rappelle que le président Wilson, candidat des démocrates, avait été élu contre MM. Taft et Roosevelt, candidats des républicains.

Découragement et Insinuations de la Presse germanique

New-York, 21 avril. — Le langage de la presse germanique est empreint d'un profond découragement. Elle déclare, ainsi que les journaux dirigés par M. Hearst, qui contrôle de nombreux journaux germanophiles, que l'attitude du président Wilson lui est dictée par les gros fabricants de munitions.

« Donnez-nous cinq Mois... »

Genève, 21 avril. — « Donnez-nous cinq mois de plus, et vous verrez ce que nous pourrions faire au commerce maritime anglais. Le cercle se resserrera de plus en plus autour des Iles-Britanniques, nous verrons bien alors si l'Angleterre continuera de soutenir qu'elle ne fera pas la paix avant la complète destruction de l'Allemagne ! »

Ainsi s'exprime l'amiral de Holtzendorff, chef de l'état-major de l'amirauté allemande, dans une déclaration à l'adresse des Etats-Unis que la propagande allemande envoie par radiotélégramme aux quatre coins du monde pour essayer de corriger l'effet produit par le message du président Wilson. Ces déclarations de l'homme le plus sérieux de l'Allemagne sont un curieux mélange de puérilité et de mauvaise foi.

C'est ainsi que l'amiral de Holtzendorff n'hésite pas à nier le torpillage si indiscutable du « Sussex » et à prétendre que les sous-marins allemands respectent les paquebots.

« Nous n'avons pas, affirme-t-il, coulé le « Sussex ». J'en suis aussi convaincu que de tout ce qui s'est passé dans cette guerre : Si vous pouvez lire les instructions précises, les ordres exacts donnés à chaque commandant de sous-marin, vous comprendrez que le torpillage du « Sussex » est chose impossible. Beaucoup de nos sous-marins s'en sont retournés après avoir contourné les Iles-Britanniques ayant aperçu des masses de paquebots à passagers, qui naviguaient entre l'Angleterre et l'Amérique. Nous n'avons pas touché un seul de ceux-ci, bien que nous fussions certains que chacun d'eux transportait des munitions de guerre pour les alliés.

« Nous avons définitivement consenti à avertir les équipages et les passagers des croiseurs auxiliaires portant des passagers. Nous nous sommes en tous points conformés à cet engagement, mais on ne peut pas nous demander de considérer des navires portant des marchandises comme des navires à passagers. Cela dépasse la limite de ce qu'aucune nation belligérante peut supporter. »

L'amiral allemand poursuit par cette affirmation, où le cynisme le dispute à la préoccupation :

« Je parle en toute franchise. Nous aurions pu détruire des centaines de mille tonnes de navires ennemis, si nous n'avions été liés par les promesses faites aux

Etats-Unis, mais nous ne pouvons aller plus loin ! »

Arrivé à ce point de sa déclaration, l'amiral de Holtzendorff sollicite des Etats-Unis, dans les termes reproduits plus haut, le délai de cinq mois, à l'expiration duquel il s'engage à avoir détruit le commerce maritime de l'Angleterre, et il conclut benoîtement : « Il y a longtemps que les alliés auraient pu avoir la paix s'ils l'avaient désirée, mais ils se cramponnent encore à l'idée d'affamer l'Allemagne jusqu'à ce qu'elle se soumette. »

L'Ultimatum américain

a été remis le 20 avril, à 20 heures

Amsterdam, 21 avril. — On mande de Berlin que l'ambassadeur des Etats-Unis a remis hier, à huit heures du soir, à la Wilhelmstrasse la Note américaine. Cette Note sera communiquée au public le plus tôt possible.

Le Nouveau Complot allemand

New-York, 21 avril. — Les photographies de la correspondance et des pièces saisies chez von Igel ont été envoyées à Washington, afin de permettre au comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, de reconnaître ce qui appartient à l'ambassade. Les fonctionnaires du département d'Etat estiment que le comte Bernstorff se gardera de revendiquer certaines pièces, qui sont de nature à impliquer des personnages de son entourage dans des complots sensationnels.

Parmi ces pièces, il y a des instructions relatives à la destruction de réservoirs et aqueducs de New-York, et un Code secret très important.

D'autres papiers concernent le pillage des dépôts d'armes et de boutiques d'armuriers, pour armer rapidement les deux cent cinquante mille Allemands habitant New-York, en cas de déclaration de guerre !

Les derniers Torpillages

Londres, 21 avril. — Le vapeur britannique « Cairngowan » a été coulé au large de Fastnet. L'équipage a été sauvé. Le « Cairngowan » n'était pas armé.

La barque britannique « Ravenhill » a été coulée. L'équipage a été sauvé.

Ymuiden, 21 avril. — Le vapeur anglais « Starling » a débarqué trente-six survivants du vapeur hollandais « Lodewijk Van Nassau », de 3.350 tonnes, qui a été coulé hier après-midi. Cinq hommes de l'équipage ont été noyés.

La Haye, 21 avril. — Le ministre de la marine annonce que le « Lodewijk van Nassau » a probablement heurté une mine. Le capitaine ni les officiers n'ont vu soit le sillage d'une torpille, soit un périscope, soit une mine.

L'Enquête sur le « Tubantia »

La Haye, 21 avril (officiel). — Le gouvernement allemand, sur la demande des Pays-Bas, collabore à l'enquête aux fins de fixer l'identité de la torpille qui frappa le « Tubantia ». Le directeur de la fabrique de torpilles d'Amsterdam a été envoyé par le gouvernement et se trouve actuellement à Berlin, où il a soumis aux autorités les morceaux de métal découverts dans les canots du « Tubantia », et où il suit le cours de l'enquête en personne.

D'autre part, des morceaux de métal viennent aussi d'être trouvés dans un des canots du « Tubantia », jeté sur la côte de Ballanstoog, au nord de la Hollande. L'un d'eux a été reconnu par la fabrique de torpilles d'Amsterdam comme un morceau de torpille et porte le même numéro que celui inscrit sur les autres morceaux déjà découverts.

COMMUNIQUÉS DE NOS ALLIÉS

FRONT ITALIEN

Une Station d'Hydravions bombardée

Rome, 21 avril.

Tout le long du front, activité intermittente des deux artilleries et reconnaissances fréquentes d'avions.

Petites rencontres d'infanterie dans le HAUT ASTICO, dans la vallée de SUGANA et dans le HAUT CORDEVOLE, où nous avons fait à l'ennemi une trentaine de prisonniers.

Dans la zone du MONTE NERO, dans la nuit du 20 avril, nous avons repoussé des fractions ennemies essayant de lancer des bombes contre nos lignes sur le Mrzi et sur le Sleme.

Hier après-midi, une escadrille de Caproni a bombardé, près de Trieste, une station d'hydravions sur laquelle elle a lancé une soixantaine de grenades-mines avec des résultats visiblement très efficaces. Nos avions, qui ont été l'objet du tir inefficace habituel des batteries ennemies antiaériennes, sont rentrés indemnes.

FRONT RUSSE

Pétrograd, 21 avril.

L'artillerie lourde et légère allemande a bombardé les tranchées de la tête de pont d'IKSKUL; nos batteries ont réduit au silence une partie de l'artillerie et des mitrailleuses allemandes.

Sur le flanc droit de la région de JACOBSTADT, duel d'artillerie.

A l'ouest d'OLYK et au nord de MOURAVITZA, sur l'Ikva, l'ennemi a tenté d'approcher de nos tranchées et a été repoussé.

En GALICIE, l'ennemi a attaqué avec ténacité la région de Popova Gora, mais sans résultat.

FRONT DU CAUCASE

Notre offensive dans la région du littoral continue.

La fraternité de guerre des armées russe et française se raffermi davantage par l'arrivée le 20 avril de troupes russes en France à Marseille.

FRONT BELGE

En divers points du front belge, actions locales d'artillerie. Le bombardement rétrograde s'est éteint complètement dans la région de HEMMEDE.

LE PROCÈS des Réformes frauduleuses

Paris, 21 avril. — Le conseil a entendu aujourd'hui les défenseurs de neuf inculpés.

Les plaidoiries restant à prononcer samedi et peut-être lundi sont au nombre de onze en comptant celle de Me Antony Aubin, qui a demandé à prendre le dernier la parole, à la place de Me Lagrosillière, pour le docteur Saint-Maurice. Il est probable que ce dernier avocat ne pourra plaider que lundi prochain. Dans ce cas, le jugement ne sera rendu que mardi.

En Allemagne

Le Chancelier se rend auprès du Kaiser

Genève, 21 avril. — Le chancelier allemand a quitté avant-hier soir Berlin pour se rendre au grand quartier général, où il restera jusqu'après Pâques. Ce voyage, au moment où les relations avec l'Amérique sont si tendues, est diversement commenté.

On songe à appeler la Classe 1919

Amsterdam, 21 avril. — L'Allemagne commence les opérations nécessaires à l'enrôlement de la classe 1919. L'avis prescrivant aux jeunes gens nés en 1899, du 1er janvier au 30 juin inclus, de se faire inscrire sur le registre de leur domicile a été affiché à Aix-la-Chapelle.

SUR LES BORDS DU TIGRE

L'Echec des Turcs fut sanglant

Londres, 21 avril. — Un communiqué de Mésopotamie donne des détails supplémentaires sur les combats des 17 et 18 avril. Il paraît que l'ennemi fit son attaque avec environ 10.000 hommes, soit une division entière et des portions de deux autres. Ces troupes attaquèrent en formations serrées et pénétrèrent dans une partie de notre front. Sur une longueur de 500 yards du front d'une seule de nos brigades, on a compté 1.200 à 1.500 cadavres turcs. Les rapports disent que les cadavres gisent plus loin devant d'autres portions de notre ligne. Le nombre des Turcs tués dans la nuit du 17 avril est évalué à 3.000.

Plusieurs attaques ont été menées par des Allemands, dont quelques-uns furent parmi les morts. L'ennemi paraît avoir cru qu'une partie de nos troupes était isolé par les inondations et que les Turcs pourraient les cerner. A ce moment, cependant, nos réserves arrivaient. Nos pertes totales en tués, blessés et manquants sont bien moindres que les chiffres des Turcs tués.

Aux Balkans

Notre Maîtrise de l'Air

Salonique, 21 avril. — Dans la nuit du 17 au 18, des avions français ont bombardé les campements allemands de Negotin et de Podgoritza.

Dans la nuit du 18 au 19, d'autres avions français ont bombardé les casernements allemands de Guevgueli.

Dans la nuit du 19 au 20, nos avions bombardèrent successivement les hangars d'aviation de Negotin, le campement de Padagasi et la gare de Strumitza.

Presque tous les obus ont atteint leur but.

Il y a un an

22 AVRIL 1915

Au nord d'Ypres, les Allemands, en employant en grande quantité des bombes asphyxiantes, ont réussi à faire reculer les troupes alliées dans la direction du canal de l'Yser. L'attaque a été rapidement enrayée. Une contre-attaque nous a permis de regagner une partie du terrain et de faire de nombreux prisonniers. Près de Saint-Mihiel, nous avons enlevé deux lignes successives de tranchées au lieu dit La Tête-de-Vache, et fait des prisonniers. En Alsace, nous avons continué à progresser sur les deux rives de la Fecht.

Répondant à une Note de l'ambassadeur d'Allemagne, le secrétaire aux affaires étrangères des Etats-Unis refuse de mettre l'embargo sur les munitions et les armes destinées aux alliés.

Citations à l'Ordre du Jour

Est cité à l'Ordre de l'Armée, M. Laurent-André Dupouy, sous-lieutenant au 37e régiment d'infanterie coloniale : Vigoureux officier, sur le front depuis le début des opérations, toujours remarqué par son entrain. Le 23 mars 1916, a brillamment entraîné sous un feu violent d'artillerie jusqu'à la tranchée ennemie le détachement qui lui était confié pour l'exécution d'un coup de main audacieux au cours duquel il a fait preuve de sang-froid, de coup d'œil et de décision.

Est cité à l'Ordre du régiment, le soldat bombardier Marcel Crébessac, du 312e régiment d'infanterie : Sur le front depuis le 8 août 1914, soldat bombardier courageux et dévoué, toujours volontaire pour les missions périlleuses. A été blessé en décembre 1915, en accomplissant bravement son devoir.

Médaille militaire

Sont inscrits au tableau spécial de la médaille militaire :

Edouard René, sergent au 7e régiment d'infanterie coloniale : Sous-officier énergique, qui s'est toujours fait remarquer par sa belle manière de servir. Le 13 février, a brillamment entraîné ses hommes à l'assaut des positions ennemies, et a été grièvement blessé au cours de l'action.

Léon-Louis Gervy, soldat au 7e régiment d'infanterie coloniale : Bon soldat, courageux et dévoué. A été très grièvement blessé le 13 février 1916, à son poste de combat.

Auguste Sebe, soldat au 7e régiment d'infanterie coloniale : Bon soldat, brave jusqu'à la témérité. Lors de l'attaque du 13 février 1916, ses camarades et son caporal étant tombés à ses côtés, a tenu seul un barrage, luttant énergiquement à la grenade, et a été blessé par un éclat d'obus, au moment où son effort allait être couronné de succès.

Henri Camblong, soldat au 7e régiment d'infanterie coloniale : Soldat modèle, d'un courage remarquable et d'un dévouement absolu. S'est particulièrement distingué au cours des affaires du 13 février 1916, à la suite desquelles il a été cité pour sa brillante conduite. A été très grièvement blessé au cours d'un bombardement, le 2 mars 1916. Amputé de la jambe droite.

Louis-Frédéric Bienvenu, soldat à la 7e compagnie du 7e régiment d'infanterie coloniale : Très bon soldat qui a eu une brillante conduite aux combats du 20 décembre 1914. A été grièvement blessé, alors qu'il se portait à l'attaque des positions ennemies. Paralysie du bras gauche.

Pierre Elchabe, soldat à la 2e compagnie du 7e régiment d'infanterie coloniale : Très brave soldat. Le 27 septembre 1915, s'est porté résolument à l'assaut, et a été blessé grièvement alors que sa section atteignait les défenses ennemies. Amputé du poignet droit.

Albert Garnier, soldat à la 1re compagnie du 7e régiment d'infanterie coloniale : Soldat courageux, a pris part, le 25 septembre 1915, à l'assaut des tranchées ennemies et a combattu vaillamment les jours suivants : a été grièvement blessé, le 3 octobre 1915, au cours d'une attaque à la grenade. Amputation du poignet droit.

Hector Amanion, soldat à la 3e compagnie du 7e régiment d'infanterie coloniale : Vaillant soldat, qui s'est brillamment conduit à l'attaque du 22 août 1914, au cours de laquelle il a été blessé très grièvement. Amputé du bras gauche.

Célestin Pouymayon, soldat à la 10e compagnie du 7e régiment d'infanterie coloniale : Bon soldat, toujours volontaire pour les missions périlleuses. A été blessé très grièvement, par éclat d'obus, le 5 octobre 1915, alors qu'il occupait un entonnoir à quelques mètres seulement des tranchées ennemies. Amputé de l'avant-bras gauche.

Joseph Contre, soldat à la 2e compagnie du 7e régiment d'infanterie coloniale : Brave soldat qui a été très grièvement blessé le 22 août 1914, alors qu'avec sa section, il se lançait à la balonnade sur un ennemi supérieur en nombre. Amputé du bras gauche.

André-Henri-Adrien Guilhaud, soldat à la 2e compagnie du 33e régiment d'infanterie coloniale : Brave soldat, qui a été atteint d'une blessure très grave, le 25 septembre 1915, alors qu'il se lançait à l'assaut des tranchées ennemies. Amputé de l'avant-bras gauche.

Edouard-Louis-Pierre Massier, soldat à la 3e compagnie du 33e régiment d'infanterie coloniale : Brave soldat. A été grièvement blessé par éclat d'obus, le 23 septembre 1915, au moment où il venait de sauter sur la tranchée ennemie, en y tuant un soldat allemand. Infirme.

Jean-François Hourmand, soldat à la 15e compagnie du 33e régiment d'infanterie coloniale : Excellent soldat, qui a donné à maintes reprises, depuis le début de la campagne, des preuves de courage et de sang-froid. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 25 septembre 1915. Amputé de la cuisse droite.

A l'Hôtel de Ville

La Question du Gaz

La question du gaz, telle qu'elle est posée par l'arrêt du Conseil d'Etat, est des plus complexes en ce qui concerne sa solution définitive. Cette solution, même si elle est amiable, exigera certainement de longues études et peut-être de longs mois.

En attendant, le droit à indemnité de la Ville à la Compagnie, reconnu par l'arrêt, continuera à courir et augmentera la note à payer, qui se traduira plus tard soit par une compensation, soit par un accroissement d'impôts, soit par un règlement quelconque, dont, en somme, les frais incombent toujours à la Ville, c'est-à-dire à nos concitoyens.

Il importe que cette note soit la moins élevée possible et, pour cela, il faut trouver une solution provisoire. La seule qui s'impose — du fait de la décision du Conseil d'Etat — il conviendrait de bien le spécifier — et qui est relativement aisée à résoudre, c'est l'augmentation du prix du gaz, sanctionnée par un décret présidentiel. Telle est, du reste, comme on va le voir, la base des propositions de la Compagnie générale d'éclairage.

Ainsi que nous l'avons dit, MM. Dumas, avocat-conseil, délégué par le conseil d'administration de la Compagnie, et Aubert, directeur, ont eu à l'hôtel de ville une conférence avec M. Ch. Crut, maire, et ses collègues de l'administration. M. Dumas avait déclaré qu'il n'était pas en mesure de présenter un projet complet de règlement de cette importante affaire, mais, qu'en attendant, la Compagnie, se trouvant à bout de ressources, demandait à la Ville de lui fournir le moyen de continuer son exploitation. Ce moyen consistait dans une augmentation très importante du prix du gaz.

Quel peut être le montant de cette augmentation, qu'une expertise ultérieure aura à fixer, la différence, si elle était en excédent pouvant venir en déduction de l'indemnité antérieurement due et, si elle était en moins, devant augmenter le taux de la compensation à la charge de la Ville ? Toute la discussion est là.

Le Conseil municipal, réuni vendredi soir en commission, a accepté en principe les propositions de la Compagnie générale d'éclairage. Après un débat approfondi, il a chargé le maire de négocier avec la Compagnie au mieux des intérêts des consommateurs et des contribuables.

Le maire va avoir une nouvelle conférence avec M. Aubert, directeur, et le Conseil sera incessamment convoqué en séance publique pour prendre une décision.

Appel à la Charité

Depuis de nombreuses années, une fête de charité était donnée à l'hôpital Saint-André, le jour du dimanche des Rameaux, pour l'envoi aux eaux thermales et aux bains de mer des malades indigents traités dans les hôpitaux de Bordeaux.

Afin de continuer à procurer à ceux de ses malades qui en ont besoin le bénéfice d'une cure thermale absolument nécessaire au rétablissement de leur santé, la commission administrative a pensé qu'elle pourrait remplacer le produit de la quête faite à l'hôpital Saint-André en adressant, comme les années précédentes, un appel à la générosité des personnes charitables, et en sollicitant leur concours pour lui permettre de compléter le traitement suivi par les malades dans les hôpitaux.

Elle sera reconnaissante aux donateurs de leur participation bienfaisante à son œuvre si intéressante de solidarité sociale et de charité et elle leur en exprime à l'avance, et son nom et au nom des pauvres hospitalisés, ses sentiments de profonde gratitude. Les offrandes pourront être adressées à : M. Emile Maurel, vice-président honoraire de la commission des hospices, rue d'Orléans, 7, et à M. E. Girou, secrétaire en chef des hospices, cours d'Albret, 91.

Les Aquarelles de Mich

Le dessinateur Mich est bien connu du monde sportif, dont il a croqué les personnalités et les manifestations avec une maîtrise spirituelle. Mais il y avait chez Mich mieux qu'un spécialiste : il le prouve aujourd'hui avec éclat.

L'artiste nous montre chez Imberti, cours de l'Intendance, des aquarelles gouachées sur la guerre de l'effort le plus saisissant ou le plus joyeux. C'est un Cossaque faisant sauter son cheval par-dessus la tranchée ou glissant les cadavres de Boches, c'est l'attente d'un canon français, une merveille par la vérité et le mouvement, par la science réchauffée de l'inspiration la plus libre. Une page humoristique complète cette exposition qui retient tous les amateurs et les curieux.

Mich a fait œuvre nouvelle et heureuse. Mais ceux qui connaissent la variété et la souplesse de son talent n'en seront pas surpris ; ils ne pourront que le remercier d'en avoir fait une application aussi actuelle et aussi réussie. L'artiste s'affirme une fois de plus historien et chroniqueur du pinceau.

Un Poilu de quarante-trois ans

On nous communique la lettre d'un poilu de quarante-trois ans. On verra que les années de Gascogne valent les cadets :

« Me voici à nouveau en premières lignes et pour un temps déterminé. Nous prenons cinq jours la ligne de feu, cinq jours aux avant-postes, cinq jours de repos dans les blockhaus et ainsi de suite.

« Je n'aurais jamais pensé qu'à notre âge on puisse tenir de cette façon. Nous conservons l'espoir d'une série de victoires qui viendront bientôt nous délivrer de ce cauchemar. Lorsqu'on peut causer à un Boche en patrouille (30 mètres nous séparent) il s'en trouve avant le nombre qui avouent tout de même en avoir assez. Il est un fait certain, c'est que leur niveau moral a baissé considérablement. Ils n'espèrent plus la grande victoire, mais la lassitude de notre côté. En cela, ils se trompent, nous n'avons pas souffert vingt mois pour rien.

« Tous les batailles des Bethmann-Hollweg au Reichstag n'influenceront que les poires qui se trouvent sur les pays neutres, mais chez nous, rien à faire. Au reste, il suffirait de venir voir ces pays jadis florissants où ces barbares ont passé et qu'ils ont laissés en ruines pour vous redonner du cœur au ventre.

« Rien autre pour l'instant. Conservons l'espoir de nous retrouver un jour, mais vous savez, ici on est bien hypothéqué. D'une minute à l'autre, une bombe, un obus peut venir dégrader le cours de votre vie. On court le danger, on s'y fait. Pour moi qui suis déjà allé en Champagne l'année dernière, je trouve ce secteur beaucoup plus tranquille. « Beaucoup plus tranquille, » le mot est gascon et bien français !

UNE EXPLOSION à Croix-d'Hins

Vendredi matin 21 avril, à 9 h. 50, une violente explosion s'est produite à l'usine de Croix-d'Hins, fabricant de la poudre et des grenades pour l'armée.

L'explosion s'est produite dans le bâtiment de fabrication et s'est communiquée au séchoir à coton de poudre. Les dégâts matériels sont assez élevés.

Vingt-huit cadavres ont été retirés ; il est probable que le nombre total ne dépasse pas trente. Il y a peu de blessés, deux ou trois assez grièvement, et une dizaine légèrement.

La malveillance ne paraît pas pouvoir être envisagée. Une hypothèse que l'on pourrait faire serait la suivante : en mélangeant la poudre dans le tonneau, il se produit de l'électricité, et il est possible qu'une étincelle ait jailli et provoqué la déflagration.

Un Bordelais de 14 ans faisait la Noce à Paris!

Paris, 21 avril. — Un jeune cycliste renversé hier matin, place du Châtelet, une femme qui, fort heureusement, en fut quitte avec quelques contusions. Comme la bicyclette était dépourvue de plaque d'identité et de contrôle, l'imprudent, devenu suspect de vol, fut conduit au commissariat du quartier, où il déclara se nommer Lucien Tattetrain, quarante ans, demeurant à Bordeaux, apprenti électricien, de passage à Paris. Il assura qu'il venait d'acheter sa bicyclette.

Le commissaire alla perquisitionner dans la chambre d'hôtel où était descendu le jeune Bordelais, rue des Prêtres, Saint-Germain-l'Auxerrois.

Sa stupéfaction fut grande en y découvrant plusieurs autres bicyclettes neuves, et pour plus de 2.000 fr. de jouets de luxe : bateaux à vapeur, appareils photographiques, petit cinéma, chemin de fer, montres, etc., que Tattetrain affirma avoir achetés.

Pressé de questions, le gamin finit par avouer qu'en l'absence de son père, comptable, mobilisé à Bordeaux, chez l'une de ses tantes, riche rentière, à qui il avait dérobé une liasse de billets de banque dans le but d'aller visiter la capitale, et d'y faire l'acquisition des jouets qui le tentaient.

Arrivé depuis trois jours seulement à Paris, il se nourrissait de viandes de conserves. Il avait su intéresser le gérant de l'hôtel, qui lui permit d'aller développer ses clichés photographiques dans une de ses caves. Mais le gamin n'en récompensa bien mal : il lui vola des bouteilles de champagne, avec lesquelles il arrosait les boîtes de conserve.

Lucien Tattetrain a été envoyé au Dépôt, en attendant les renseignements demandés sur lui à Bordeaux.

PETITE CHRONIQUE

On a volé : Un porte-monnaie contenant une somme de 51 francs, jeudi matin, au marché des Capucins, dans la poche du tablier de Mme Lesure, débitante, avenue Paul-Bert, à Talence, et venue pour faire des achats au grand marché.

Un commencement d'incendie dont on ignore les causes et que les pompiers ont rapidement éteint, s'est déclaré jeudi soir, vers huit heures et demie, rue Calvé, 28, dans un immeuble appartenant à Mlle Alaun, domiciliée cours Fourny, et occupé par Mlle de La Bernardie ; les dégâts sont peu importants.

Accident. — Jeudi après-midi, un manœuvre espagnol Agustin Lalcarrá, 41 ans, qui travaillait au chargement du vapeur « Scalpa », amarré dans les docks, a été serré par une caisse entre un camion et un wagon ; il a été sérieusement contusionné aux jambes.

Après pansement, le blessé a été transporté à son domicile rue Delbos.

CHRONIQUE DU PALAIS TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président.

LA MAISON A DEUX ISSUES

Sa maîtresse ayant besoin de chaussures, le boulanger Jean Prat, âgé de vingt-deux ans, se rendit chez un marchand et lui dit qu'il venait de la part d'une de ses clientes, retenue momentanément au lit par la maladie. Cette dame, expliqua-t-il, demandait qu'on lui envoyât à son domicile, rue du Loup, quelques paires de bottines, ajoutant qu'elle paierait comptant celles qu'elle garderait.

Quand l'envoyé du chausseur arriva rue du Loup, il fut reçu au rez-de-chaussée par Jean Prat, qui prit les bottines apportées, déclarant qu'il les montait chez la dame prétendue malade.

On a dévoté que la maison a deux issues et que l'envoyé du chausseur attendit vainement le retour de Jean Prat.

Ce dernier a pu être arrêté quelque temps plus tard pour le délit de grivèlerie commis de complicité avec sa maîtresse, la femme Amiel née Sladou, âgée de vingt-trois ans, mécanicienne. Une perquisition opérée à leur domicile a fait découvrir un certain nombre d'objets volés dans les grands magasins.

Les deux complices ont comparu vendredi devant le tribunal correctionnel qui les a condamnés : Jean Prat, à treize mois, femme Amiel à six mois de prison.

Le tribunal a condamné ensuite : A quatre mois de prison, Gabrielle Saubusse, 25 ans, employée à l'usine Ruel, qui a volé quarante-cinq francs dans le vestiaire de cet établissement et caché cette somme dans sa chaussure où elle fut découverte après une fouille.

A quatre mois de prison, l'Espagnol Pablo Requero, 34 ans, inculpé d'entraves à la liberté du travail, le jour où quelques manœuvres se mirent en grève aux Docks.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

Après une fouille.

CINÉMAS

CINÉMA GEANT du Théâtre-Français

Dernières de « LA PASSION ». Vendredi 21, en soirée à huit heures et demie samedi 22, en matinée à deux heures et demie deux dernières représentations de « La Passion », la merveilleuse reconstitution cinématographique de la vie de Jésus, en quatre parties et quarante tableaux. Le plus grand effort de mise en scène sortant de la célèbre marque française Pathé. « Les Rameaux » seront chantés par Mme Chailion, d'opéra du Théâtre d'Anvers.

Nos confrères l'« Eclairage de Nice » et le « Petit Nîçois » ont relaté le beau succès que vient d'obtenir sur la Côte d'Azur « Chant nuptial », la toute dernière production de notre compatriote M. Paul Florentie.

Mlle Marlette Lelièvre, l'exquise artiste bien connue à Bordeaux, et le violoncelliste Genib, des concerts classiques de Marseille, ont interprété avec un art consommé l'air ouvert de notre compatriote M. Paul Florentie. Mlle Marlette Lelièvre, l'exquise artiste bien connue à Bordeaux, et le violoncelliste Genib, des concerts classiques de Marseille, ont interprété avec un art consommé l'air ouvert de notre compatriote M. Paul Florentie. Mlle Marlette Lelièvre, l'exquise artiste bien connue à Bordeaux, et le violoncelliste Genib, des concerts classiques de Marseille, ont interprété avec un art consommé l'air ouvert de notre compatriote M. Paul Florentie.

SPORTS

CRICKET

V. G. A. MEDOC. — Le comité de la section de cricket informe ses membres que, vu le succès obtenu par le « Tournoi » le 15 septembre 1914, il sera organisé un entraînement officiel les dimanche et lundi de Pâques dans l'après-midi au Parc des Sports de Mérignac. De plus l'entraînement en semaine aura lieu les mercredis et jeudis, après-midi, à partir du 7 mai. Matches tous les dimanches.

COMMUNICATIONS

Exposition des Trophées de Guerre (Hémicycle des Quinconces)

MM. les Médecins-Chefs de nos formations sanitaires et les Directeurs de nos établissements sociaux ont prié de s'entretenir d'urgence avec M. Gimat, secrétaire général de l'Exposition, pour les visites gratuites de leurs blessés et de leurs élèves, car la fermeture de notre petit musée de l'Armée est fixée irrévocablement au 2 mai prochain. Le public est admis tous les jours de neuf heures à cinq heures moyennant un droit d'entrée de 50 cent.; les militaires et les enfants bénéficient d'une réduction de 25 c. et tous les anciens militaires de 70 seront reçus gratuitement munis de leurs insignes.

Ligue antialemande

Cette Ligue a été fondée à Paris le 9 septembre 1914, par un groupe d'économistes français, conformément à l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901. Son but, dit l'article premier des statuts, est de combattre le pangermanisme sous toutes ses formes. Les adhérents sont déjà nombreux, et tous les bons Français doivent adhérer à la Ligue. S'adresser pour renseignements au délégué de Bordeaux, M. Surget, 24, rue Louis-Mie.

Journée du Poilu

Les souscripteurs des bijoux de la Journée du Poilu sont informés qu'ils peuvent retirer ces bijoux dans les magasins où ils ont été souscrits. Ils devront remettre le bulletin qui leur a été délivré au moment de la souscription en échange des bijoux qu'ils retireront.

Femmes artistes

Les sociétaires sont informés que le tirage du 18 courant a donné les résultats suivants : Ont gagné des tableaux, broderies, objets d'art appliqués, etc. en tout soixante-quatorze lots, les numéros : 154 131 124 220 269 208 299 245 213 296 292 356 304 355 388 360 336 301 344 454 435 488 410 424 440 554 552 582 594 531 553 513 763 603 629 637 661 624 743 742 763 780 742 759 788 796 861 814 841 821 847 857 826 885 897 822 895 920 965 944 960 981 969 955 942 1011 1050 1017 1015 1090 1001

ASSOCIATION MUTUELLE DES EMPLOYES DE TISSUS, MERCERIE ET BONNETERIE

L'assemblée générale trimestrielle qui devait avoir lieu le 23 prochain, est renvoyée à une date ultérieure.

CERCLE GIRONNIN DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

— La bibliothèque populaire du cercle de la Ligue de l'enseignement, 8, rue Combes, sera fermée le dimanche 23 avril, fêtes de Pâques.

SYNDICAT DES OUVRIERS CUISINIERS DE BORDEAUX (terre et mer)

30e distribution des bons de solidarité, dimanche 23 courant à 15 heures au siège.

CHAMBRES SYNDICALES DES OUVRIERS PEINTRES EN BATIMENTS

— Réunion mensuelle, dimanche matin 23 avril à dix heures, à la Bourse de travail, 42, rue Lalande ; organisations et actions syndicales.

N. B. — Les ouvriers non syndiqués sont également invités à assister à cette réunion.

Longines chez les bons Horlogers

DECES du 21 avril. Emile Fillol, 57 ans, rue Saint-Joseph, 25. Jean Dauquet, 63 ans, rue Judaïque, 131. Guillaume Langerie, 69 ans, rue Héron, 3. Jeanne Tesseyre, 71 ans, cours Balguerie, 214. Jean Valatton, 74 ans, rue de la Gare, 57. Marie Tapie, 79 ans, rue Saint-Sernin, 87.

CONVOIS FUNEBRES du 22 avril

Dans les paroisses : Notre-Dame des Chartreux : 9 h., M. F. Corbié, rue Condorcet 25. St-Séurin : 10 h. 30, M. J.-J. Valleton, rue du Colisée, 8. St-Rémy : 1 h. 15, Mlle M. Chevalier, cité du Pré-Saint-Martin 10. St-Martial : 2 h., Mme J. Tesseyre, 214, cours Balguerie. St-Croix : 4 h., M. P. Aspe, rue du Port, 16.

CONVOI FUNEBRE

Mme veuve L. Allphat, Chalvey, Maison, Staloup, Espaloux, Clavier, Gillard, Sol, Denis et Feipel prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de M. Louis ALPHAT, 18 h. 18 section, leur époux, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le dimanche 23 courant, à l'hôpital militaire de Saint-Joseph, 28. On se réunira à onze heures précises, d'où le convoi funéraire partira à deux heures.

Comment, par quel hasard un gramophone se trouva-t-il un beau matin dans la tranchée ? Officiers et soldats ne cherchaient même pas à se l'expliquer. Tout ce qu'ils savaient, c'est que ce gramophone, dernier modèle du genre, superbe avec son étincelant cornet qui pivotait sur le tapis vert de ses noires assises, étant entre leurs mains, devenait leur propriété, et qu'ils avaient tout droit de s'en servir. On le baptisa (dans la tranchée tout porte un nom), et « Chante Clair », c'est ainsi qu'on l'appela, fut dès le premier jour de son entrée dans le monde des « Troglodytes » mis à contribution.

Complaisant, il se laissa faire, passant à volonté du grave au comique, du drame au vaudeville, de la chansonnette à l'opéra. Un tonnerre d'applaudissements accueillit l'air de la « Marseillaise » ; dans « les Deux Grenadiers », Delna fit résonner les voix du souterrain des accents troublants de sa voix merveilleuse ; Guity fut acclamé ; Mayol enfin souleva des rires qui allèrent sonores, éclatants, franchement joyeux, rouler d'un bout à l'autre de l'étroit couloir, vrai boyau que des lanternes, des bougies fichées dans les goulots de bouteilles vides, ou encore maintenues en l'air par du fil de fer très habilement tordu, éclairaient de leurs mystérieuses et falottes.

Ce concert en sous-sol avait une saveur si particulière que Chavois, le caporal de la 3^e, un loustic s'il en fut, s'écria :

— Dirait-on pas que nous sommes les farfadets de la légende écoutant au fond des abîmes chanter les voix de la terre ?

— Va pour les farfadets, répondit Le Gouérec, en tirant sa jambe droite restée trop longtemps repliée sur elle-même ; mais moi j'aurais dit les gnomes, c'est plus de mon pays.

— Peuh ! murmura Guérin, le Parisien, qui depuis un moment remuait comme un ver dans son coin, je n'aime ni les uns ni les autres. Je préfère m'imaginer que je suis un simple pékin ayant payé sa place au music-hall de son quartier.

— Qui parle de pékin quand on est à la guerre, face aux Boches ? tonna Chavois, en dressant si brusquement sa taille de géant qu'il donna du front contre les rondins de bois qui formaient le toit de sa tranchée.

Des bravos saluèrent cette boutade.

— Un ban pour Chavois ! proposa quelqu'un.

Personne n'eut le temps de répondre. Le capitaine venait d'apparaître sur le pas de la porte qui faisait communiquer sa casbah avec l'abri de ses hommes. Tout de suite, on devina qu'il avait des ordres à donner, et que ces ordres allaient à tout jamais pour certains interrompre la séance.

Les agents de liaison prévenaient qu'une attaque ennemie était imminente. Il fallait y parer, la devancer même si possible.

Non loin du village, situé à huit cents mètres environ des lignes françaises, les Allemands travaillaient, en effet, à quelque inquiétante besogne. Et tout le monde de parier cent contre un qu'ils avaient mis à jour l'orifice d'un des souterrains qui allaient, racontait la tradition, devenue légende avec le temps, des ruines du vieux château commandant l'entrée du village à l'orée d'un bois dont nos sections de réserve avaient fait leur appui. Ces souterrains n'étaient en réalité que d'anciennes carrières, aujourd'hui abandonnées, et que les éboulements successifs avaient en partie comblées de pierres et de quartiers de roc. Afin de masquer leur plan, les Boches essayaient de détourner notre attention en banonnant les hauteurs opposées à celles où l'antique château fort dressait encore fièrement ses tours démantelées, que le lierre nlançait.

L'ennemi simulait aussi, dans le village même, une fébrile agitation. On voyait des estafettes traverser la place de l'église au grand galop de leurs chevaux. Aux fe-

nêtres, derrière les vitres, des faces larges et bouffies grimaçaient en regardant vers les légers renforcements de terrain qui, de loin, indiquaient nos tranchées.

— Tas de sauvages ! grommela Le Gouédec. On va vous apprendre à être moins curieux.

Et tout en s'organisant, selon les ordres du capitaine, quelques hommes s'amusaient à tirer.

A une distance de huit cents mètres, sur des unités isolées, le but était difficile à atteindre. Il y eut pourtant du côté français quelques coups de maître. Deux Allemands tombèrent, puis un troisième. On vit alors les autres se jeter à plat ventre sur le sol, ramper avec d'innombrables précautions, se redresser rapidement pour tenter un bond en avant, se baisser de nouveau, se lever enfin et se précipiter en courant vers les maisons dont les toits dénichetés et les murs crevassés indiquaient le bon travail de nos 75.

Bientôt le village parut désert. Seule une femme continua d'avancer tranquillement vers la fontaine, une cruche sur l'épaule. Le feu cessa. Tous les fusils s'abaissèrent.

— Respect au sexe faible, dit un sergent.

— Poires que vous êtes ! cria le nommé Marette ! Vous faites du sentiment mal à propos. Croyez-moi, cette femme n'est qu'un Boche déguisé.

Il épaula, visa ; la balle partit, déchira l'air de son petit sifflement aigu, décrivit dans l'espace une large parabole et vint tomber au centre d'une vasque de pierre en éclaboussant d'eau la petite place qui miroitait au soleil. La femme, éperdue, jeta sa cruche, prit la fuite et disparut.

— C'était un Boche, reprit Marette, tandis que, rappelé à l'ordre par le sergent, il s'engageait à la suite de Chavois et des autres dans la partie de la tranchée où pioches et pelles frappaient avec rage la terre du fond, afin de percer plus avant, toujours plus avant, vers les carrières et les Teutons.

Longtemps, les Français travaillèrent dans un silence que coupaient seuls le commandement bref des chefs, le halètement des poitrines et aussi les coups secs du fer contre la paroi, suivis du bruit prolongé des cailloux et des mottes s'écroulant en cascades sur les pieds mêmes des soldats.

Il n'y avait pas une minute à perdre. Il était de toute nécessité d'arriver avant l'ennemi là où on pourrait le mieux l'atteindre pour le mieux frapper.

— Ce que Franc veut, Dieu le veut ! ne cessait de répéter Chavois.

— Tu es donc bien sûr de notre succès ? lui demandait-on.

— Mais oui, répondait-il avec assurance.

Et un sourire énigmatique errait sur ses grosses lèvres rouges saillant sous la moustache noire.

En même temps, il jetait un furtif coup d'œil sur un grand paquet sombre qu'il avait eu soin de dissimuler dans un coin. Quand la trouée faite devenait assez profonde pour permettre aux piocheurs d'avancer de quelques pas, Chavois avançait aussi, mais en dernier, un peu après les autres, car il était chargé, et notre homme semblait avoir à cœur de tenir bien caché ce qu'il portait.

Vers le soir, des éclats de voix venus de l'autre côté de la cloison se firent entendre aux nôtres.

— Les Boches ! dirent-ils en arrêtant leur travail.

Tous se regardèrent et se concertèrent des yeux. Ils se furent vite compris.

Allemands et Français n'étaient plus qu'à une faible distance les uns des autres. La victoire, maintenant, appartenait à ceux qui, parvenus à deux mètres de leur adversaire, auraient le temps de placer entre la mince paroi laissée debout et un nouveau mur de terre, de planches, de pierres, fait en hâte, la mine qui ensevelirait

les vaincus sous les décombres de leur couloir.

Que faire ? Comment gagner du temps ? — J'ai une idée ! murmura Chavois.

Il se pencha vers le lieutenant, et lui désignant le mystérieux paquet :

— J'ai là, lui confia-t-il, de quoi singer Orphée domptant les animaux féroces aux accents de sa lyre. On va faire de la musique aux Allemands, et je veux bien être pendu si nous ne réussissons pas à endormir suffisamment ces ours sauvages, afin d'avoir le loisir d'achever proprement notre ouvrage.

L'officier eut un bon sourire :

— Bien trouvé, Chavois, dit-il. Allons ! charmeur, mets-toi à l'œuvre. Fais agir ton philtre.

Alors commença entre le caporal, qui se souvenait assez bien de ses classes d'allemand, une conversation qu'on peut résumer en ces termes :

— Reposez-vous un peu, les Boches, on va vous donner un concert. Voulez-vous du Wagner ? Nous sommes prêts à vous en servir.

Et les autres de répondre :

« Ja wohl ». (Nous voulons bien.)

Chante Clair, car c'était lui, fut amené au milieu du couloir et attaqua la marche de « Tannhäuser ». Le morceau fini, un second lui succéda, puis d'autres encore.

Les Allemands, ravis, ne se laissaient pas d'en réclamer.

— Noch ! Noch ! (Encore !) criaient-ils à travers la cloison.

Et le gramophone, infatigable, marchait toujours. Et tandis que les fauves d'outre-Rhin buyaient à longs traits le philtre musical qu'on leur servait généreusement, la section du lieutenant préparait dans une activité silencieuse le grand morceau final, celui dont la poudre française ferait les frais, avec pour « leit motiv » les hurlements des vaincus et pour basse ce grand cri qui accompagne tout chez nous : « Vive la France ! »

G. D'ARDY.

Pour la Guerre aérienne

Paris, 21 avril. — Le comité exécutif de la Ligue aérienne française réuni ce matin au siège social, 52, rue de Châteaudun, sous la présidence de M. Paul Doumer, a entendu les explications de M. Henri Sabarthe, secrétaire général, sur les études faites par la Ligue en collaboration avec des spécialistes de l'aviation, et concernant notamment les possibilités de constitution d'une flotte aérienne apte à porter la guerre en territoire ennemi.

Le secrétaire a insisté sur l'importance peut être décisive du rôle que jouerait une puissante flotte de manœuvres et d'offensive, homogène et autonome, composée d'avions à grand rayon d'action, c'est-à-dire capables de soumettre à des bombardements réguliers et intensifs certains centres ennemis importants.

Le comité a entendu également MM. Lucien Cornet, Mollard, Cauvin, sénateurs ; J.-L. Breton, Candace, duc de Rohan, Pierre Deyris, députés, et R. de Clermont-Tonnerre.

Il s'est entretenu en outre de certaines inventions intéressantes de l'aviation, ainsi que de la situation de l'Institut aérotechnique de Saint-Cyr, laboratoire officiel indispensable aux études expérimentales et au progrès de l'aviation, et qui fut précisément fermé au début de la guerre.

L'assemblée a conclu à l'utilité de saisir, dans un prochain délai, les commissions de l'armée des deux Chambres de l'ensemble de ces questions, et de leur présenter les programmes déjà élaborés. Une nouvelle réunion aura lieu incessamment.

Un Soldat étrangle sa Femme

Paris, 20 avril. — Le soldat Vincent Antoine, du 85^e régiment d'infanterie, de passage à Paris, étrangle sa femme, âgée de 22 ans, dans leur logement 44, rue Cavendish. La jalousie serait le mobile de cet acte. Le meurtrier s'est constitué prisonnier au poste du Combat ce soir à huit heures.

Dans son discours d'ouverture de la dernière session du Conseil général de la Martinique, M. le gouverneur Guy, après avoir fait appel à la générosité de la colonie en faveur des victimes de la guerre et de ceux, déshérités de la fortune, qui ne peuvent plus, en raison des circonstances actuelles, pourvoir à leurs besoins matériels, a fait un exposé de la situation économique de notre possession antillaise.

Malgré les difficultés actuelles, elle est bonne, puisque les prévisions budgétaires ont été dépassées de façon appréciable ; puisque la Caisse de réserve, vide pendant tant d'années, contiendra, à la liquidation de l'exercice 1915, une somme minimum de 1 million 200.000 francs, et qu'enfin on a pu prévoir au budget de cette année une augmentation considérable des crédits consacrés à la réparation des routes.

« Mais, a ajouté M. Guy, ce qui nous manque encore, c'est un programme bien étudié, bien arrêté, programme qui dresserait la liste des travaux à exécuter dans un délai fixé à l'avance et dont l'application commencerait dès maintenant. Réparti sur plusieurs exercices, ce programme donnerait à votre activité un champ d'action vaste et précis, en même temps qu'il s'imposerait à l'effort de vos administrateurs successifs. »

Ce qu'il convient de donner tout d'abord à la colonie, d'après son distingué gouverneur, ce sont des voies de communication maritimes et terrestres.

« A l'heure où nous sommes, a-t-il dit, et où la question du ravitaillement de Fort-de-France et de la vente normale des produits venus du Nord se pose d'une façon presque angoissante, nous n'avons pas de bateaux pour assurer les relations régulières entre les diverses parties de l'île... D'autre part, une réfection complète des routes s'impose, les inondations de cette année et le nombre toujours croissant des automobiles ayant compromis la stabilité et la viabilité de ces routes, au point que la circulation est devenue, sur les unes, absolument impossible, et sur les autres, d'une sécurité douteuse. »

Et M. Guy exposa à l'Assemblée le tracé du réseau de voies maritimes, de routes et aussi de lignes ferrées qu'il estime indispensable au développement de l'activité économique de la Martinique.

Ce que voudrait aussi voir instituer le nouveau gouverneur de l'île, c'est ce crédit agricole dont on parle depuis si longtemps, et dont l'organisation, méthodique et prudente modifierait profondément les conditions économiques et les procédés de culture de la colonie, rendrait possible l'introduction de cultures secondaires rémunératrices et permettrait aux petits cultivateurs d'attendre en sécurité les résultats de leurs efforts.

M. Guy déplore que, treize ans après la destruction de Saint-Pierre, le lycée, « qui est une des gloires de la colonie », soit encore installé dans des bâtiments de fortune, mal éclairés et peu hygiéniques, et qu'il n'ait pas été possible de rouvrir l'Internat, si nécessaire aux familles qui n'habitent pas Fort-de-France. Et le pensionnat colonial, lui aussi, attend, depuis treize ans, son local, son organisation matérielle et son programme pédagogique ! Quand les lui donnera-t-on ?

Enfin, le gouverneur de la Martinique a dit que la ville de Saint-Pierre voulait revivre sur l'emplacement même où elle connut des siècles de bonheur, de prospérité. « Elle veut vivre là et non ailleurs, a-t-il expliqué, parce que des raisons géographiques et économiques exigent qu'il y ait à cet endroit une ville commerciale. » Il y a donc lieu de favoriser la renaissance de la cité détruite par l'éruption du Mont-Pelé. Déjà, le nouveau Saint-Pierre compte 1.200 habitants. Le Conseil général, M. Guy en a la conviction, tendra à cœur de favoriser son développement.

« Certes, a dit en terminant le sympathique gouverneur, les circonstances actuelles ne se prêtent guère aux plans d'avenir, aux entreprises de longue haleine. Je crois, toutefois, que nous devons vivre et agir pour demain, sans nous laisser arrêter par les angoisses de l'heure présente. Nous devons préparer sans détail

lance et sans retard les travaux et les initiatives qui feront, au lendemain même de la bataille, la France plus hardie et plus riche, et les colonies, partie vivante de la mère-patrie, plus prospères, mieux outillées, mieux cultivées... Travailler, c'est honorer nos chers disparus, c'est préparer l'avenir de nos enfants, pour lesquels toute une génération s'est immolée sans regret. »

Les paroles de M. Guy, nous écrit-on, ont produit sur le Conseil général la plus profonde et la plus favorable impression.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

L'Allemagne et le Fer

LES FRONTIÈRES LORRAINES ET LA FORCE ALLEMANDE, par Fernand Engrand. Un volume in-16, 3 fr. 50. Librairie Académique Perrin et C^{ie}, 35, quai des Grands-Augustins.

La Prusse est toujours la préoccupation de se faire attribuer des frontières profitables, et il est curieux d'observer que celles qui lui furent données en 1815 et en 1871 passaient à travers un gisement houiller et des gîtes ferrugineux, compris dans les limites naturelles de la France.

Ce sont ses frontières lorraines qui firent la force économique de l'Allemagne et qui actuellement lui permettent de soutenir une guerre sans exemple.

Un chiffre le prouve : sur 28 millions de tonnes de minerai de fer extraites avant la guerre du sol allemand, plus de 21 millions l'étaient des seules mines de la Lorraine annexée.

Le développement colossal de la métallurgie allemande ne se satisfait pas d'une telle provision ; et l'Allemagne importait, en outre, 14 millions de tonnes, juste la production du bassin français de Briey. Les Allemands déclarent aujourd'hui que sans ce minerai lorrain, la guerre serait perdue pour eux.

C'est cette question, dont l'importance, on peut le dire, est au-dessus de toutes, que M. Fernand Engrand, député du Calvados, a étudiée dans ce livre ; il n'en est pas de plus actuelle, ni d'un intérêt plus immédiat. L'auteur ne cache pas que c'est en vue de la conclusion de la paix que son livre a été fait. Montrant l'importance que le tracé de sa frontière de 1871 eut pour l'Allemagne, il espère le même avantage pour la France, au sortir de la guerre. Pour avoir des frontières à la fois préservatrices et profitables, la France n'a qu'à exiger ses frontières naturelles. Car il s'y trouve précisément le charbon qui lui manque, et dont le déficit a si lourdement pesé sur toute sa production. M. Engrand prouve que c'est la France de la Révolution et de l'Empire qui a mis en valeur ces charbonnages de la Sarre, exploités aujourd'hui par le fisc prussien, et sur lesquels il établit ainsi les droits de la France.

Ce livre apporte sur la question de la future frontière les plus précieux éléments d'information : il est essentiel que la pensée publique soit dès maintenant dirigée de ce côté, pour qu'à l'heure décisive nous soyons mieux préparés pour la paix que nous ne l'avions été pour la guerre.

Comment trouver un Mari après la Guerre ?

Par Marie Laparcerie. Brochure in-18 Jésus, 1 fr. 75. A. Méricant, éditeur, Paris.

La question s'impose, en effet, inquiétante, pour nos jeunes Françaises. Leur rêve d'avenir se trouve singulièrement compromis du fait de la mort, au champ d'honneur, de tant de jeunes héros. La course au mari sera donc plus âpre que jamais. Par quels moyens certaines jeunes filles triompheront-elles au détriment de certaines autres ?... Comment trouver un mari après la guerre, et l'ayant trouvé, comment le garder ?

Dans un livre clair et succinct, M^{me} Marie Laparcerie a traité le sujet avec la finesse d'observation et de sentiment que nous avons admirée dans son roman, « la Comédie douloureuse ».

La Suisse opère quelques Expulsions

Genève, 21 avril. — Parmi quelques individus expulsés de Suisse pour accaparement de marchandises, figurent deux Allemands, un Bulgare, un Juif russe et trois Polonais allemands.

Un des Allemands était correspondant de plusieurs journaux d'outre-Rhin, et avait écrit à l'Université de Genève.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 22 avril 1916

Sergent Renaud

Par Pierre SALES

TROISIÈME PARTIE

TAS LES MASQUES !

Le doute avait repris Honoré ; que devait-il croire au milieu de cette déclaration... Brettecourt, qui en avait préparé les termes avec Jean et avec sa mère, avait bien prévu le trouble qu'elle porterait dans l'esprit du marquis. Et cela, venant s'ajouter à ses angoisses de la veille et de la nuit, achevait de le mettre dans un état d'infirmité absolue vis-à-vis de Jean. Un tel entretien, malgré sa courtoisie, ressemblait à duel. Et Jean n'avait plus un adieu vaincu.

— Vous me surprenez, monsieur, balbutia le marquis ; j'ai besoin de réfléchir... Jean l'arrêta un peu brusquement : — Pardon, monsieur, je veux une réponse immédiate ; et vous allez me la donner, conforme à mes désirs, je n'en doute pas, qu'en vous m'aurez entendu plus longuement.

Honoré baissa la tête, comme s'il avait vu son frère se dresser devant lui et lui donner des ordres.

— Je pourrais vous dire, continua Jean, que rien ne saurait empêcher notre mariage de s'accomplir, que votre mauvaise volonté ne pourrait que le retarder ; mais je veux que vous y consentiez de vous-même. Et m'imaginant que vous y avez déjà consenti, j'agis comme si je faisais partie de votre famille, comme si j'étais, non pas votre fils... — L'antipathie que vous éprouvez contre moi est trop grande pour que vous me donniez jamais un tel nom — mais votre genre, un genre respectueux... et aussi jaloux de l'honneur des Villepreux que vous pourriez l'être de vous-même ! L'honneur des Villepreux est en danger, je viens le sauver.

— Mais, monsieur...

— Je vous en prie, ne m'interrompez pas. Me considérant comme un des vôtres, j'ai le droit de sauvegarder votre nom, même d'une mésalliance. Et celle que vous avez préparée pour votre fils, pour mon cher ami Frédéric, pour mon frère, ne s'accomplira pas. Je sais que vous n'en êtes venu là que poussé par une situation cruelle, situation que je connais dans tous les détails, mais que je ne me permets pas de juger... Le service que vous attendez d'étrangers, doublement étrangers et à votre patrie et à votre famille, c'est moi qui vous le rendrai... Vous pouvez donc briser avec ces Dickson.

— C'est à moi de vous arrêter, dit Honoré se révoltant un peu. Si ce qui se passe aujourd'hui s'était passé il y a quelques jours, j'aurais pu hésiter, j'aurais pu mettre en balance vos propositions et celles qui m'ont été faites d'un autre côté. Aujourd'hui, il est trop tard... Mon fils aime Mlle Dickson... — Ah ! ne mentionnez pas, monsieur ! s'écria Jean avec emportement soudain : l'heure est trop solennelle pour que nous perdions notre temps à nous tromper ! Vous savez aussi bien que moi que Frédéric ne consent

à épouser cette étrangère que la mort dans l'âme, qu'il se sacrifie avec une générosité au-dessus de tout égoïsme, et que ce sera une véritable délivrance pour lui que de reprendre sa liberté...

— Il m'a engagé sa parole, et je l'ai engagée en son nom à la famille Dickson...

— Un engagement qui n'est pas librement consenti n'a pas de valeur...

— Un engagement d'honneur, monsieur ?

Vous me parlez de l'honneur des Villepreux, et vous voulez qu'un Villepreux manque à sa parole ?

— L'honneur n'a rien à faire dans une semblable question : il ne s'agit, en somme, que d'un engagement commercial, pris vis-à-vis d'un commerçant. Et, dans le commerce, l'honneur consiste avant tout à faire face à ses échéances. Ce mariage n'est qu'un marché : M. Dickson, par l'entremise d'un certain Baradoux, qui s'intitule banquier, vous a fait dire ceci : « Vous avez besoin de deux millions ; je vous les offre... Mais il me faut un bénéfice, un courtage ; ce courtage ce sera votre nom, qui nettoiera mon argent. Que votre fils épouse ma fille, et l'affaire est faite. » Vous n'avez qu'à répondre à cet estimable commerçant que vous n'avez pas besoin de son argent. S'il veut une indemnité, on lui la paiera. Il y a d'ailleurs une clause, dans le marché qu'il vous a proposé, qui le rend impossible : il veut que cet hôtel devienne la propriété de son futur gendre, c'est-à-dire de sa fille ; cette clause ne sera jamais exécutée ; je vous affirme que Mlle Dickson ne franchira jamais la demeure des Villepreux !

Honoré fit un dernier effort pour se défendre ; et essayant d'être ironique :

— Vous espérez sans doute que cette demeure vous sera donnée en garantie des sommes que vous me proposez de m'avancer ?

Jean répliqua vivement : — Je vous en prie, Monsieur, n'agitez pas les questions d'intérêt ; s'il y en a à régler,

elles le seront très amicalement, très fraternellement, entre votre fils et moi.

Honoré demeura silencieux ; il n'osait plus résister. — Je ne le veux pas ! dit-il.

— Tout est donc bien entendu. De fâcheuses négociations avaient été entamées par vous, par vous seul ; c'est à vous de les rompre. Et ensuite, il n'existera plus, dans votre famille, que le bonheur et l'union. Personne ne vous adressera jamais le moindre reproche sur ce qui s'est passé... Tout sera oublié... Vous n'aurez ni pas à vous occuper du règlement de vos affaires ; il sera fait par moi... Refusez-vous encore ?

Ces dernières phrases avaient achevé de convaincre Honoré. Jean lui promettait le bonheur et l'union ; et le marquis éprouvait un terrible lassitude de sa vie. Il ne songeait nullement à reconquérir l'affection de sa mère et de sa femme ; mais il avait besoin de paix, de tranquillité. Et, toutes les passions, toutes les colères apaisées, il entrevoyait une existence facile, heureuse, sans soucis ; ses enfants, malgré tout, le respecteraient toujours... En serait-il le même s'il s'obstinait à imposer à Frédéric une union si hautement désapprouvée par tous les sens ? Jean le savait sans que personne pût l'humilier. Et son orgueil avait eu cruellement à souffrir de la vanité de Dickson, du dédain de Baradoux... Pourquoi il s'inquiétait encore à la pensée de Marie Renaud ? Si elle ne l'avait pas reconnu déjà, elle ne le reconnaîtrait jamais ; et si elle l'avait reconnu, ne lui pardonnerait-elle pas avec une générosité qui le délivrerait de toute angoisse pour l'avenir ? Enfin, son amour-propre n'était-il pas sauvé, même aux yeux des siens, puisque Jean portait désormais un des plus beaux noms de France ?

Monsieur de Brettecourt, dit-il à Jean en lui tendant la main, je vous donne ma parole de faire tout ce qui dépendra de moi pour que vos désirs s'accomplissent. Ce soir, vous saurez si j'ai réussi ; je ne

puis vous promettre davantage avant d'avoir fait les démarches nécessaires... Je venais aujourd'hui la famille Dickson ; et si une rupture est encore possible, elle se fera.

— Voulez-vous me le jurer sur la mémoire de votre frère Jean de Villepreux ?

Honoré dit : oui ; mais il prononça très sincèrement :

— Je vous le jure !

Le marquis reconduisit Jean jusqu'au seuil de l'hôtel. Ils n'échangèrent plus une parole. Puis, Honoré remonta lourdement dans sa chambre et sonna Guépin.

Mais Guépin ne vint pas. Le domestique avait quitté l'hôtel à peu près en même temps que le vicomte de Brettecourt ; il avait jugé qu'il ne devait pas attendre la nuit pour aller faire son rapport à Baradoux.

Et le fidèle serviteur raconta ce qui venait de se passer entre Jean Renaud et le marquis. Baradoux écumait de rage. Quand Guépin fut terminé son récit, il commença par le traiter d'imbécile.

— Je vous avais pourtant recommandé, lui cria-t-il, de surveiller ce qui se passait rue du Sentier ! Nous voilà dans ces jolis draps, avec de pareils gaillards à nos trousses !

Et tout en criant, il avalait les bouchées doubles.

(A suivre)

Armée

INFANTERIE COLONIALE

Les promotions à titre temporaire et pour la durée de la guerre ci-après sont ratifiées:
Au grade de capitaine: Lefèvre, Mète et Boulou, lieutenants au 33e colonial, maintenus; Charasse et Broeckart, lieutenants au 53e colonial, maintenus.

GENIE

Sont promus dans le génie:
Au grade de chef de bataillon: Labeur, capitaine au 2e.
Au grade de capitaine: Davrin, lieutenant au 6e; Braconnier et Pierre, lieutenants au 2e.

— Liste des candidats admis à suivre le cours d'élèves-aspirants du génie à Angers:
2e génie: Les sergents Allemand, Braud, Chordé, Crochet, Fourneau, Garat, Hiribarondo, Laval, Lavalette, Marail, Sauxfruche, Ventre de la Touloubre, Lamin, le capitaine-fourrier Rouge; les caporaux Evange et Pallu; le maître ouvrier Jacomy; le sapeur mineur Audubert.

— Liste des candidats admis à suivre le cours d'élèves-aspirants du génie à Angers:
2e génie: Les sergents Allemand, Braud, Chordé, Crochet, Fourneau, Garat, Hiribarondo, Laval, Lavalette, Marail, Sauxfruche, Ventre de la Touloubre, Lamin, le capitaine-fourrier Rouge; les caporaux Evange et Pallu; le maître ouvrier Jacomy; le sapeur mineur Audubert.

CAVALERIE

Sont promus dans la cavalerie:
Au grade de chef d'escadrons: Germain, capitaine au 12e régiment de dragons; Habillon, capitaine au 11e régiment de dragons, détaché au 51e régiment d'infanterie.
Au grade de capitaine: Maître, capitaine à titre temporaire au 66e régiment d'infanterie; de Cossart d'Espé, capitaine à titre temporaire au 15e chasseurs, détaché au 14e d'infanterie; Lacroix, capitaine à titre temporaire au 37e d'infanterie; Quiot, capitaine à titre temporaire au 10e hussards, détaché au 13e d'infanterie; Guin, sous-lieutenant au 25e dragons; Galland, sous-lieutenant au 7e hussards; Villemot, Voyron et Montjean, sous-lieutenants au 10e hussards; de Robion, sous-lieutenant au 1er dragons; Fould, sous-lieutenant au 25e dragons; Fondi de Nior, sous-lieutenant au 1er dragons; Augère, sous-lieutenant au 9e chasseurs; Noiré, sous-lieutenant au 21e dragons; Danglade, sous-lieutenant au 7e hussards; Azemar, sous-lieutenant au 21e dragons; Oudinot, sous-lieutenant au 21e chasseurs; de Bausset-Roquefort-Duchaine d'Arbaud, sous-lieutenant au 15e dragons, détaché au 1er bataillon de chasseurs à pied; Saron, sous-lieutenant au groupe du 1er hussards.

— Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve:
Au grade de lieutenant: Despax, lieutenant de réserve de cavalerie, démissionnaire, détaché au 17e escadron du train des équipages; Lafont, lieutenant de réserve de cavalerie démissionnaire, actuellement maréchal des logis au 18e escadron du train, maintenu.

— Sont nommés dans le cadre auxiliaire du service de l'intendance:
Au grade d'attaché de 2e classe: Gombaud, so. J. A. T., à la 18e section de C. O. A.

INTENDANCE

Sont nommés dans le cadre auxiliaire du service de l'intendance:
Au grade d'attaché de 2e classe: Gombaud, so. J. A. T., à la 18e section de C. O. A.

RECrutEMENT

M. Tinel, lieutenant-colonel d'infanterie (hors cadres), est nommé au commandement du bureau de recrutement de Limoges.

Chronique du Département

Conseil Général de la Gironde

Dans sa séance du 11 avril 1916, la commission départementale, présidée par M. Bourbouley, président, s'est occupée des affaires suivantes:

Assistance aux familles nombreuses. — Admission.
Assistance aux femmes en couches. — Admission.
Assistance médicale gratuite. — Admissions des malades indigents à la charge du département.

Blanquefort

A L'HONNEUR. — Le sergent du génie A. Lavalette, âgé de vingt ans, vient de recevoir la croix de guerre avec la belle citation suivante:
«S'est signalé par sa bravoure et son endurance dans des travaux les plus difficiles et les plus dangereux.»

Mérignac

A PROPOS DU TRAMWAY. — Un de nos lecteurs nous écrit la lettre suivante, que nous reproduisons d'autant plus volontiers qu'elle résume les doléances de toute une population. Il s'agit du tramway de Mérignac:

« Il ne se passe pas de jours qu'il ne se produise un ou plusieurs déraillements. C'est miracle qu'on n'ait pas encore enregistré de graves accidents. La voie est dans un état lamentable. Les voitures se démontent; les boudins des roues sont à tel point usés qu'aucun watman ne peut prétendre effectuer un voyage sans être certain que sa voiture ne sortira pas des rails.
Les horaires sont d'une haute fantaisie. Tantôt on part avant l'heure, tantôt après; tantôt on ne part pas.

Talence

CINEMA (Barrière de Pessac). — 22 avril, soirée 23 matinée et soirée; 24, matinée et soirée. Comment les oiseaux nourrissent leurs petits; L'Escapade de Titi; l'Homme aux gants blancs; l'Or de Rigadin; les Mystères de New-York; la Marianne du Poilu; Sous la Mantille; Actualités de la Guerre.

Saint-Médard-en-Jalles
CINEMA MODERNE. — Ce soir samedi et dimanche: les Belles Plages de France, Trouville; Pénard escamoteur, comique; Planée d'explorateur, drame; Lillium Candelum, drame; Trois Femmes pour un mari, comique; Intermèdes: MM. Parages, diseur des concerts bordelais; Alfréd, comique; Mme Médée, diseuse à voix; orchestre symphonique.

Portets

INCENDIE. — Mercredi dernier, un incendie s'est déclaré dans l'immeuble de la Société de panification. Grâce à de prompts secours, la maison d'habitation put être préservée, mais le fournil fut la proie des flammes. On ignore les causes de ce sinistre, la maison n'étant pas habitée.

Cénac

MUTATIONS POUR 1917. — M. le Percepteur recueillera, le 26 avril, à huit heures du matin, à la mairie, les déclarations de mutations foncières.
Les propriétaires intéressés, ou leurs mandataires, devront se présenter, munis des titres constatant les mutations, ou, à défaut, d'un certificat du receveur de l'enregistrement ou d'une note du notaire qui rappellera la date et l'objet des titres; ils devront, en outre, fournir tous les renseignements propres à faire reconnaître les propriétés.

Arcachon

TRIANON-THEATRE. — Ce soir samedi, dimanche et lundi, matinée et soirée, cinq représentations de gala avec l'Espionne, épisode de guerre en deux actes, de M. H. Tasia, dont ce sera la création.
Une excellente troupe prêtera son concours à l'interprétation de cette œuvre de vibrant patriotisme; elle comprend, en effet, Mme Denois Morin et MM. Pascual, Guyonnet, Saint-Marc.
Chaque jour, une nouvelle pièce est en acte complétant ce spectacle de choix.

PROBITE. — Le jeune Valérien Laborie, âgé de six ans, a trouvé, sur la voie publique, un porte-monnaie qu'il s'est empressé de rapporter au commissariat.

CHAMBRE DE COMMERCE. — A la suite de démarches pressantes faites par la Chambre de commerce de Libourne auprès de la direction des douanes à Bordeaux, l'importation des charbons anglais par des navires sous pavillon français est autorisée dans le port de Libourne.

DEUIL. — Nous avons le regret d'apprendre la mort subite de Mme Surein, femme de M. L. Surein, juge de paix de Fronsac, administrateur des Hospices, ancien conseiller municipal de Libourne, et belle-mère de M. P. A. Pointet, agent général de la Caisse d'épargne.

SYNDICAT D'INITIATIVE. — Nous recevons de l'Association des commerçants et industriels de Libourne, la communication suivante:
« Notre syndicat d'initiative, pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie de notre ville, est définitivement organisé. Le bureau a été constitué comme suit:

« M. G. Lamberterie, président; M. Bertrand-Pouey, délégué du conseil municipal, et M. Landé, délégué de la Chambre de commerce, vice-présidents; M. Chaigneau, trésorier; M. Prayac, secrétaire général; M. Cany, secrétaire adjoint; M. R. Lépront, secrétaire administratif.
M. Boiteau, président de l'Association des commerçants, a été nommé président d'honneur.
Sont délégués par l'Association des commerçants: MM. Barbier, Biols, Cramon, Farge, Fontaine, Forestier, Lablégnie, Laporte, Lassus, Mesas.

MARCHE du 26 avril. — Cours pratiqués: Poutels, de 8 à 10 fr. le pair; lapins, de 2 fr. 50 à 4 fr. 50 la pièce.

Saint-Avit-du-Moiron
MORTE POUR LA FRANCE. — Dimanche, 16 avril, au milieu d'une affluence énorme, on a célébré les obsèques de Mlle Blanche Nussli, fille du pasteur des Briands, morte des suites d'une maladie contractée au chevet des blessés.

La Réole
PROMOTION. — Est promu au grade de sous-lieutenant notre compatriote M. Riffaud, instituteur à Bourdelles.
Le vaillant officier a été blessé deux fois en de glorieux combats.

PERIQUEUX
RECOMPENSE AUX FEMMES. — Nous croyons savoir que M. le Préfet, à la prochaine session du Conseil général saisira cette Assemblée d'une demande de crédit destinée à accorder aux femmes les plus méritantes, pour services rendus à l'agriculture, une médaille avec diplôme mentionnant le motif de cette distinction.

BERGERAC
PROMOTION. — M. le Lieutenant Louis du Luc, du 308e, qui avait été blessé, vient d'être nommé capitaine au 401e de marche, où il était affecté déjà depuis la formation de ce régiment.

L'HONNEUR. — M. Gaston-Louis Boïn, capitaine au 108e, a été l'objet de deux citations:
Ordre de la division: « Officier calme et d'un grand sang-froid. Blessé au combat à la tête de sa compagnie. A dirigé avec compétence et beaucoup de vigueur l'action de sa compagnie de mitrailleuses au cours du combat. »

HAUTES-PYRÉNÉES
Dépôt de Remonte de Tarbes
Voici l'itinéraire pour le mois de mai: Bidache, le vendredi 5 mai, à 8 heures, devant l'hôtel de ville.

Nay, le jeudi 11, à 8 h. 30, sur la Promenade.
Pau, le vendredi 12, à 9 heures, sur la Haute-Plante.
Auch, le mardi 16, à 8 h. 30, quai des Marchands.
Pleurance, le mercredi 17, à 11 heures, à la Vignette.
Saint-Gaudens, le vendredi 19, à 10 heures, boulevard du Midi.
Nogaro le lundi 22, à 8 h. 30, devant la gare.
Eauze, le mardi 23, à 8 heures, sur les Allées.
Tarbes, le samedi 27, à 9 heures, au dépôt de remonte.

DOUBLE ARRESTATION. — Depuis mardi, les agents de la sûreté Pardon et Oustalet suivaient une piste qui les conduits dans un garni de la rue d'Espourris, où l'on a arrêté Pierre Alibert et sa maîtresse Gabrielle Bec.

SAINT-PE-DE-BIGORRE
DANS LE GAVE. — Un pêcheur à la ligne a découvert dans le Gave, près du port de Reuilhès, le cadavre d'un nouveau-né tu sexe masculin qui paraît être né viable.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX
BORDEAUX, 21 avril
Montés enrade: La Rochelle, st. fr., c. Nicolas, de La Pallice. Argo, st. ang., c. Robertson, de Garston. Bolagho, st. ang., c. Lachlon, de New-York. Eurana, st. am., c. Maroder, de Tacoma. Vermont, st. ang., c. Jallard, de Bahia. Welbeck-Hall, st. ang., c. Dyarfon, de Baltimore.

Sur Mer
DUNKERQUE. — Arrivé: 17 avril, st. fr. Ville-de-Bayonne, de La Pallice. LE HAVRE. — Arrivé: 19 avril, st. ang. Lutetian, de New-York. St. ang. Dorchester, de Santos.

LA TEMPÉRATURE
Situation générale du 21 Avril
Bureau central météorologique de Paris
Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 147 mm d'eau à Calais, 8 à Ballon de Servance, 5 à Nancy, 4 à Chéroug, 2 à Perpignan, 2 à Besançon, 1 à Nantes, à Bordeaux et à Marseille.

Table with 4 columns: Heures, Ther, Baro, Ciel, Vents. It shows weather data for various times of day and locations like Minto de la nuit, Midi, and Maxima du jour.

Observatoire de la Maison Larghil
Le 21 avril.

Quand les Cloches reviendront
Les cloches de Pâques apportent avec elles les premiers effluves printaniers. C'est la saison où la nature sort de sa longue léthargie pour s'épanouir à nouveau dans toute sa splendeur.

LA HERNIE
A l'époque actuelle, où chacun dans sa sphère, ressent le besoin de travailler avec toute son énergie, beaucoup de hernieux se désolent de se sentir esclaves de leur infirmité qui leur interdit tout mouvement brusque, tout surmenage.

Petite Correspondance
QUESTIONS MILITAIRES
— R. Barre, Saint-Raphaël. — Il n'y a pas d'engagement, mais vous pouvez demander à votre chef de corps.
— J. G. B., 1917. — Non.

NOUVELLES COMMERCIALES
MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX
Du 21 avril.
Agneau amené, 565; renvoi, vendus de 13 à 37 fr. la pièce.

Affirmons notre Confiance dans nos Armées

C'est un admirable effort militaire que la France a fait jusqu'ici, quelle continue et continuera, sans arrêt, jusqu'à la paix victorieuse.

SI VOUS VOLEZ BIEN ÉCRIRE SI VOUS DÉSIREZ UNE PLUME QUI DURE NE VOUS SERVEZ QUE DE

La Plume des Professeurs Fabriquée par la plus avantageusement connue des Maisons françaises.

HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les Hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues...

LE MEILLEUR PURGATIF, LAXATIF, DÉPURATIF MALADIES DU FOIE VICES DU SANG

SEDLITZ CHARLES CHANTEAUD Se méfier des Imitations. Exiger le FLACON JAUNE et le Prénom CHARLES SEUL RÉCOMPENSÉ AUX EXPOSITIONS

LAMPE électrique DE POCHE Type officier, grand pouvoir éclairant... 6' 25 PILE de rechange... 2' »

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU. Le Gérant : Georges BOUCHON. Bordeaux Imprimerie GOUNOUILHOU rue Guiraude, 11. Machines rotatives Marinon.

MAINTENANT ELLE TIRERA...



Après ce ramonage, la cheminée tirera bien. De même, vos poumons, votre trachée-artère sont aussi des cheminées qui ont besoin d'être ramonnées et débarrassées des mucosités, des glaires qui les obstruent.

Quelques bonbons de Pâte Regnaud suffisent pour calmer très rapidement les accès de toux les plus violents, les enrhumements les plus opiniâtres et les irritations de la gorge et des bronches, quelque vives qu'elles soient.

Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, 0 fr. 15 en timbres-poste, en se recommandant de la Petite Gironde, pour recevoir franco par la poste une boîte échantillon de Pâte Regnaud.

COMPAGNIE DES Chemins de Fer du Midi

L'Assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie a eu lieu le 11 avril dernier. Elle a entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, qui renferme d'intéressants renseignements sur l'exploitation du réseau pendant l'exercice 1915.

Un Guide précieux pour toute personne qui s'intéresse à L'IMPOT GÉNÉRAL SUR LE REVENU c'est le MANUEL PRATIQUE

indispensable A TOUS LES CONTRIBUABLES Règles à suivre pour l'Établissement des Déclarations annuelles et le Calcul de la Taxe EXPLICATIONS - NOMBREUX EXEMPLES

SI VOUS ÊTES candidat, vous êtes candidat aux piéres maux. réduisant l'intestin et chasse les toxines. La boîte, 1 fr. 25 par poste, A la Croix-Verte, rue Rémusat, Toulouse.

BLENNORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, par spécifique COUDERC, pharmacie b4 Strasbourg, Toulouse. 5 fr. 60 poste.

THE ALPES RECH de VIN EXTRA 80° 1/2. Cidre de Normandie pur jus 26°/26° le CIDRE DES ROIS

AVIS A l'occasion des fêtes de Pâques, dimanche et lundi, M. Labiste mettra quatre voitures autocar confortables à la disposition du public.

Chevrolet 12 HP torpédo, 5 places, type français, démarreur et éclairage électriques. 5,950 Francs

PHARMACIE à vendre, à Rouen, après décès. Pr. avantageux. S'adresser, étude de Me THOUIN, notaire à Rouen, 9, rue Thiers.

ON DEMANDE BON CHEF CUISINIER pour grand restaurant. Ecr. Laval, Agence Havas.

ON DEM. APPRENTI CUISINIER ayant déjà travaillé, payé de suite, Ecr. Xatard, Ag. Havas.

A VENDRE 1,350 hectares vins blancs, Charente, 66 fr. départ par wagons complets. S'ad. M. Théophile ROY, à Tournon-Saint-Pierre (Indre-et-Loire).

ON ADOPTERAIT dans très bébé avec dot et somme. M. Martin, 7, r. Lecrét, Cannes.

RESSOL Dentifrice Végétal au Cochlearia des Pyrénées

SUIS ACHETEUR de toutes quantités vins rouges et blancs vieux, paiement comptant à la propriété avant l'embarquement aux prix de 800 francs le tonneau, logé, à 1,500 francs selon crus et qualité. Apporter échantillons directement, on traitera immédiatement. Maison C. Bergier, 51, cours d'Espagne, Bx

Maux de Jambes Plaies de Guerre Eau Précieuse

soilage immédiat et guérison rapide sans cesser le travail par l'Ulcers Variqueux, Phlébites, Hémorroïdes, Varices, Enflure, Plaies de toute nature, Maladies de la Peau, Eczémas, Dartres

606 VOIES URINAIRES. - La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Clinique Wassermann rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Écoulements.

AKA-JOURNAL Locations et ventes Immeubles, Propriétés, Commerces 12, Galerie Bordelaise, 12 et dans toutes les kiosques.

AGHAT Mobiliers modernes d'art anciens, Objets d'art, reconnaiss. Mont de Piété LABARRAQUE, 14, c. Aibert, Bx

MARIAGES honorables. Ecrire journal Le Réveil, 6 bis rue du Sénéchal, Toulouse.

« La Main-d'Œuvre espagnole » Hendaye (B.-Pyr.), procure ouvriers agricoles et industries

A 1er et St-Emilion maison meub. plus plac. veranda dépend. garage, superbe jard. d'agrém. S'ad Capdemourlin, St-Emilion.

NE JETEZ PLUS VOS VIEUX PAPIERS, nous les achetons très cher. Écrivez à BOUYX, 14, rue Saint-Siméon, Bordeaux.

VIEUX PAPIERS EMILE RECH LES PAIR LE PLUS CHER 66, rue de Kater, Téléphone 26-50.

BOIS Vendeur 2,500 pins, Age environ 55 ans. Adr. juat.

ON DEM. fort cheval de gros trait, bon état. Adr. bur. j.

Maison de campagne à louer, 13 kilom. de Bordx, Ad. b. j.

BAR-CAFE plein rapp. à v. c. malad. Petit prix. Adr. bur. j.

ON DEMANDE BONNES CUISINIÈRES dans bon restaurant. Ecrire Rosind, Agence Havas, Bordx.

303 BEAUX METRES cubant 700m et 72 CHENES cubant 25m à vendre de gré à gré. Exploitation très facile. Faire offres à Conte, huiss. Pontacq (B.-Pyr.)

ON DEM. apprenti mécanicien-dentiste 42, cours d'Espagne.

MEDECIN retiré avec sa femme, 1914, situé sur le bord du bassin d'Arcachon prendrait en pension enfants ou grandes personnes ayant besoin de l'air de la campagne et leur donnerait les soins nécessaires. Prendre l'adresse au bureau du journal.

Tours de Cou, Boas et Étoles Marabout et bon marché Assortiment et bon marché MERCERIE MODELE 121 Cours d'Alsace-Lorraine 121

ELECTRICITE dans toutes les installations, réparations. Prix modérés. ROGER, 228, rue Sainte-Catherine, Bordeaux.

HUITRES fraîches d'Arcachon, expéditions directes par l'producteur, 100 très grosses, 1 f. 75 moyennes, 3 f. 75, toutes franco contre mandat d'avance dressé à M. B. IVON, 1 f. - Teste (Gironde).

Permutation. Auxiliaire 1er train, libéré, désireait permutation avec auxiliaire Bordeaux. Ecrire à Bouquet, 1er train équipages, 4e section, Ribécay (Bordogne).

PERDU dimanche petit fou, nom « Gyp », 198, cours de Toulouse.

PERDU parapluie soie, manche doré, init. A. C. Rupp, Clavé, 10, rue Duffour-Bergier, Récl.

PERDU jeudi, environs N.-Dame, portefeuille en or. Prière rapp. 11, rue Bense, Récompense.

Chemin de Fer du Midi

La Commission de réseau du Midi a l'honneur d'informer le public qu'en raison des difficultés croissantes rencontrées dans l'approvisionnement du combustible, le nombre des trains de voyageurs sera réduit, à partir du 1er mai prochain, sur la presque totalité des lignes du réseau exploitées au moyen de la traction à vapeur.

Pour atténuer les conséquences de cette mesure, les voyageurs seront admis en 3e classe dans un certain nombre de trains de marchandises. Dès que les circonstances en donneront la possibilité, le régime des trains tel qu'il existe aujourd'hui sera remis en vigueur, soit en totalité, soit par périodes successives.

SUIS ACHETEUR auto récente, 1 cyl., 1000 cc. Offres à Housier, r. Temple, Tonnac (L.-G.)

UMENT bale, harnachés, égarés. Avis. Gustave, 5, r. Dauphine.

AFFAIRE UNIQUE Collaboreur demandé, gros bénéfices. Apport 3,000. Ecr. Bonel, Agence Havas.

ON DEMANDE des chauffeurs expérimentés de machines à vapeur (groses unités) à la Compagnie des Tramways et Omnibus de Bordeaux. Se présenter au Bureau de Lésure, rue du Commandant Marchand, de 9 à 11 heures du matin.

SITUATION offerte à courtier actif. Minimum 200 fr. par mois. Ecr. offres Klotz, Havas.

Broderies EN TOUS GENRES DESSINS LEÇONS PRIX MODÉRÉS Mlle MEYRE 13 - Rue Juicade - 13 BORDEAUX

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 22 avril 1916

Mariage Moderne PAR RESCLAUZE DE BERMON

Je n'ai pas relevé le sous-entendu. C'est été maladroite, et puis, Marguerite est un enfant gâté à laquelle tout le monde, même maman, reconnaît le droit de tout dire. D'ailleurs, je suis trop heureuse, ce soir, pour lui en vouloir. C'est inouï ce que le bonheur rend indulgent.

qu'elle ouvrait la porte de l'enfer, que ceci intéressera beaucoup M. Grandval ? J'ai senti une hésitation. Maîtresse de maison parfaite, maman redoutait d'en nuier son hôte, et cependant, le courage lui manquait pour passer sans s'arrêter devant son petit royaume.

levée par un grand souffle d'espoir. J'étais à une de ces rares minutes où le malheur ne nous apparaît plus que comme un objet nuisible à l'usage exclusif du prochain. Tout cela, d'ailleurs, très rapide et me laissant parfaitement maîtresse de mes esprits.

duction qu'il tire de lui-même. C'est cet homme qui avait la prétention de se faire aimer de vous. Pour le coup, mon orgueil et ma pudeur se sont cabrés à la fois.

Il est venu faire sa visite de digestion. Mon père était à la foire d'Ornans. En attendant, maman a proposé le tour du propriétaire, Fouries, Bergerie, etables, tout y a passé. Il ne restait plus que le clavier à la volière qui sont, avec des ruches perfectionnées, le triomphe de maman. Tout doucement, elle nous entraîna de ce côté et je trouvais que, vraiment, cela devenait un peu fastidieux.

— Croyez-vous, maman, ai-je dit, tandis

— Vous êtes toujours décidé à partir demain ? ai-je demandé.

8 septembre. Par quelles voies mystérieuses la Providence se plait-elle à nous conduire ! Nous avons repris avec Marguerite l'enchaînement des circonstances qui m'ont mise, en présence de son frère et d'elle-même. C'est vraiment étrange. Que madame d'Hainneville ne fut pas venue nous voir, qu'elle n'eût pas remarqué ma peinture, pas de madame Saint-Clet, pas de voyage seule, pas de rencontre avec Roger. Cependant, il est évident que nous avons été créés l'un pour l'autre. Je ne suis pas une pensionnaire échappée du couvent et se toquant du premier jeune homme qu'elle voit. On m'en a présenté beaucoup à Paris. Aucun ne peut se vanter de m'avoir donné ce léger battement de cœur qui soulève, ne fût-ce qu'un instant, la virgule mousseline des corsages de jeune fille. Et c'est dans le hasard d'une rencontre en chemin de fer, en face d'un inconnu qui se présentait à moi nuinci par la fumée et dans l'apparence de la plus humble condition sociale, que j'ai éprouvé mon premier émoi. Elle est vraiment, bien large, en amour, la part de l'inexplicable !